



OBSERVATOIRE  
RÉGIONAL DE  
L'AGRICULTURE  
BIOLOGIQUE

EN NOUVELLE-AQUITAINE

# L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

## EN RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

# 2018



RÉGION  
**Nouvelle-Aquitaine**



**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRES D'AGRICULTURE  
NOUVELLE-AQUITAINE





## SOMMAIRE

### L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE EN NOUVELLE-AQUITAINE

- 3 ÉTAT DES LIEUX DE LA PRODUCTION BIO
- 5 ETAT DES LIEUX DES CONVERSIONS EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE
- 8 PRODUCTIONS VÉGÉTALES EN 2018
  - 10 LA FILIÈRE CÉRÉALES, OLÉAGINEUX ET PROTÉAGINEUX BIO
  - 12 LA FILIÈRE FRUITS BIO
  - 14 LA FILIÈRE LÉGUMES BIO
  - 16 LA FILIÈRE PLANTES À PARFUM, AROMATIQUES ET MÉDICINALES BIO
  - 18 LA FILIÈRE VINS ET SPIRITUEUX BIO
- 20 ENQUÊTE MARAÎCHAGE
- 22 PRODUCTIONS ANIMALES EN 2018
  - 24 LA FILIÈRE VIANDE BOVINE BIO
  - 26 LA FILIÈRE VIANDE OVINE BIO
  - 28 LA FILIÈRE VIANDE PORCINE BIO
  - 30 LA FILIÈRE POULET DE CHAIR BIO
  - 32 LA FILIÈRE OEUFS BIO
  - 34 LA FILIÈRE LAIT DE VACHE BIO
  - 36 LA FILIÈRE LAIT DE CHÈVRE BIO
  - 38 LA FILIÈRE LAIT DE BREBIS BIO
- 40 CONTACTS PAR DÉPARTEMENT

## CONTACTS

**INTERBIO NOUVELLE-AQUITAINE - BARBARA KASERER-MENDY**

06 56 50 44 26 - b.kaserer@INTERBIOnouvelleaquitaine.com

**BIO NOUVELLE-AQUITAINE**

05 56 81 37 70 - futursbio@nouvelleaquitaine.com

**CHAMBRE RÉGIONALE D'AGRICULTURE - PASCALINE RAPP**

05 55 10 37 84 - pascaline.rapp@na.chambagri.fr

# ÉTAT DES LIEUX DE LA PRODUCTION BIO

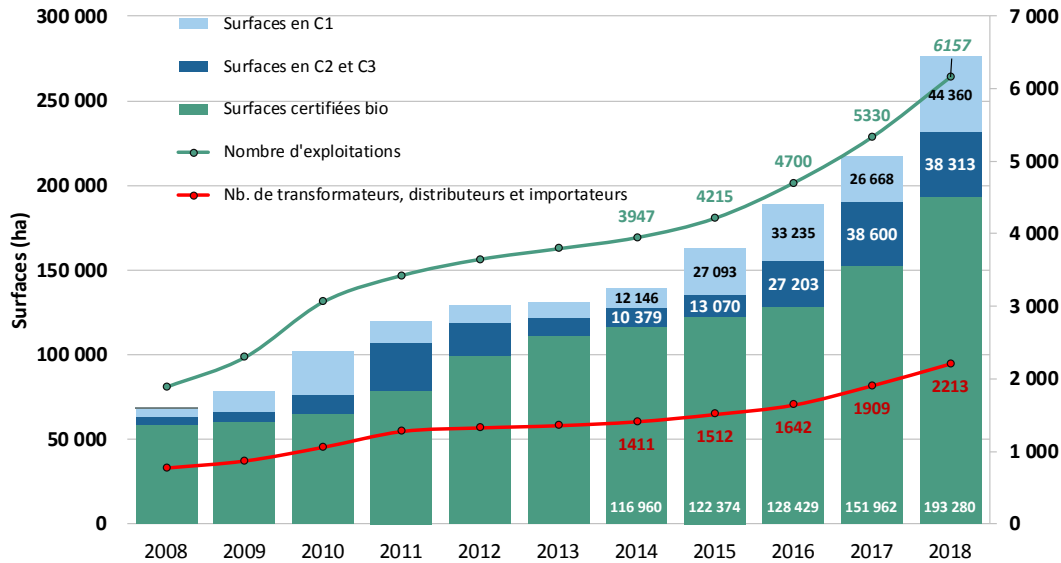
## EN NOUVELLE-AQUITAINE

L'agriculture biologique est en pleine expansion en Nouvelle-Aquitaine depuis plusieurs années. Elle est extrêmement diversifiée : céréales et oléoprotéagineux, fruits à pépin, à noyaux et fruits à coque, maraîchage ainsi que toutes les filières élevage : aviculture, bovin viande et lait, porcs, ovin viande et lait...

### Les chiffres de la production et la part de la bio en 2018

Source : données Agence BIO / OC, Agreste

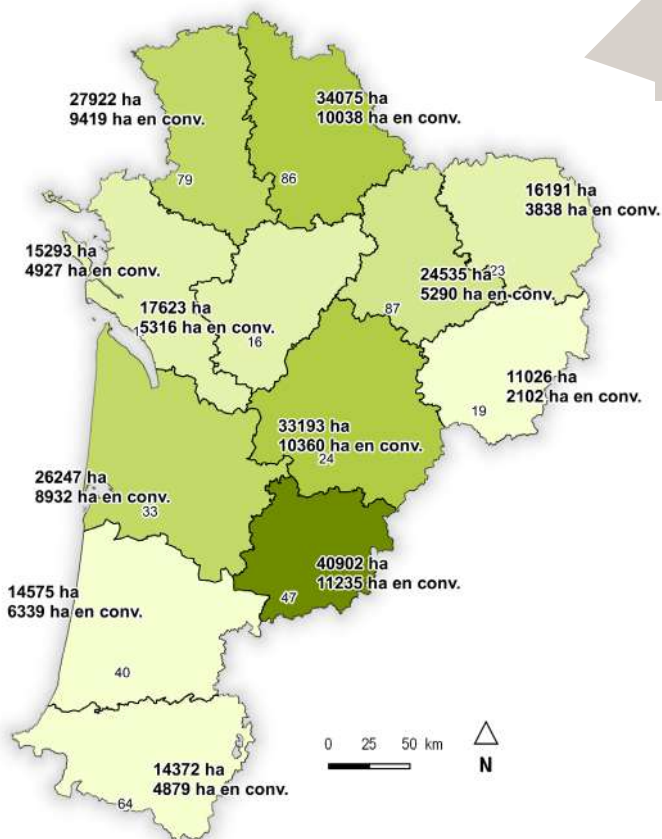
Évolution du nombre d'exploitations, d'opérateurs et des surfaces en mode de production biologiques de 2008 à 2018 en Nouvelle-Aquitaine



#### En France

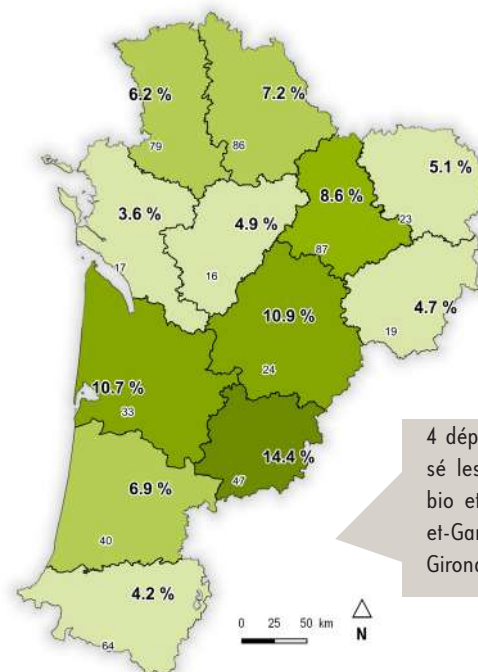
- 41 623 exploitations bio (+ 13 % / 2017)
- 1 503 000 ha certifiés (+ 22 %)
- 532 452 ha en conversion (+ 4 % / 2017)

Surfaces conduites selon le mode de production biologique (bio et en conversion) en Nouvelle-Aquitaine en 2018



- Total de la SAU bio (dont conversion) de Nouvelle-Aquitaine : 275 953 ha (+ 27 % / 2017, 2<sup>ème</sup> rang français derrière l'Occitanie)
- Surfaces certifiées : 193 280 ha (+ 27 % / 2017)
- Surfaces en conversion : 82 673 ha (+ 27 % / 2017)
- Un trio de tête qui produit plus de 1/3 des surfaces bio de NA (47, 24 et 86)

Part de la SAU bio (certifiée et en conversion) dans la SAU totale en Nouvelle-Aquitaine en 2018

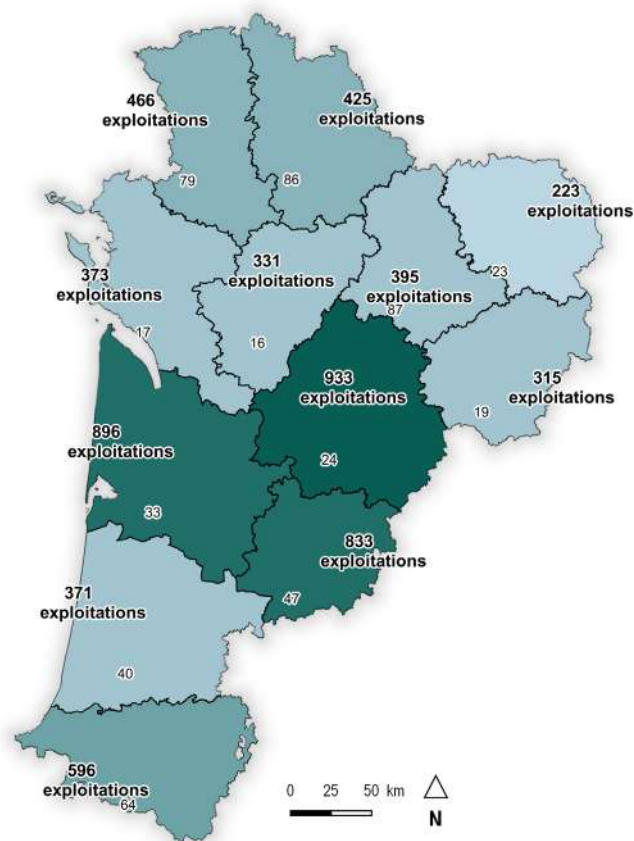


4 départements ont dépassé les 8 % de la SAU en bio et conversion : le Lot-et-Garonne, la Dordogne, la Gironde et la Haute-Vienne.

# Les exploitations bio en 2018

Source : données Agence BIO / OC, Agreste

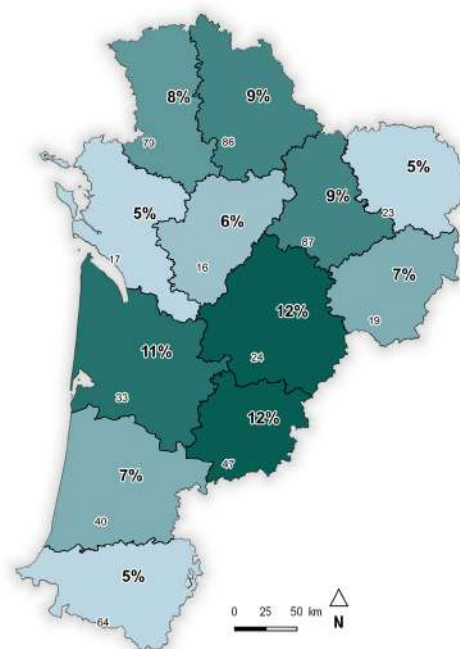
Nombre d'exploitations bio (certifiées et en conversion) en Nouvelle-Aquitaine en 2018



## Un phénomène de déconversion ?

Au vu des chiffres régionaux de 2018, il n'est pas constaté de déconversions en productions animales ou végétales. Cet indicateur est surveillé au sein de l'ORAB pour émettre des alertes le cas échéant.

Part des exploitations bio (certifiées et en conversion) en Nouvelle-Aquitaine en 2018



## CHIFFRES CLÉS

au 31 déc. 2018



**6 157** producteurs bio  
soit 8,5 % des exploitations régionales



**275 953 ha** en bio  
soit 7 % de la SAU régionale



**+ 827** nouvelles exploitations engagées (+ 15 % / 2017), 2ème rang français derrière l'Occitanie  
**+ 18 164 ha** en conversion / 2017

# ÉTAT DES LIEUX DES CONVERSIONS EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

## EN NOUVELLE-AQUITAINE

Sources : AgenceBio / OC, Agreste, Bio Nouvelle-Aquitaine

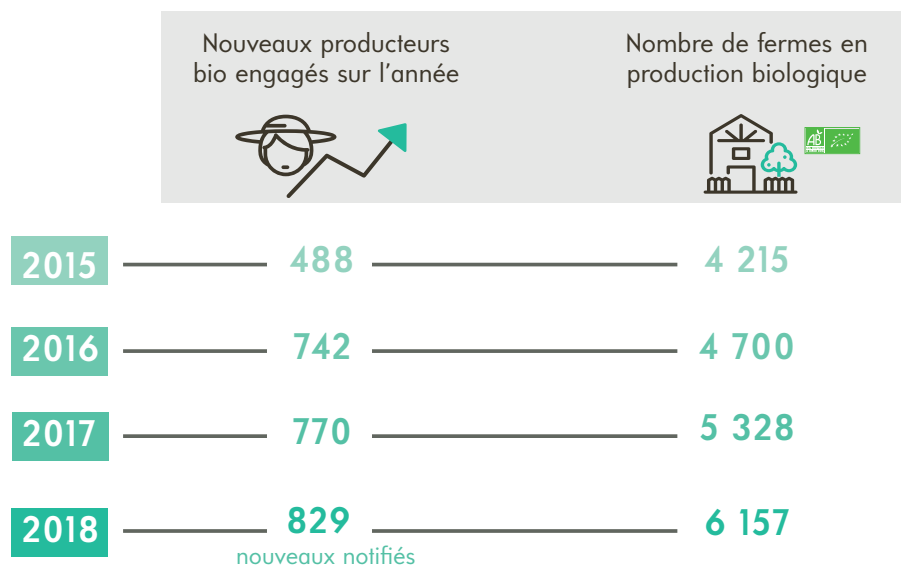
Après des années 2016 et 2017 exceptionnelles pour le développement de la bio en région (mais aussi en France), l'engouement pour l'agriculture biologique se poursuit en 2018.

En Nouvelle-Aquitaine, 827 nouveaux notifiés sont comptabilisés.

Il s'agit d'une croissance supérieure aux années précédentes. Les conversions en céréales et oléo-protéagineux sont les plus nombreuses encore cette année.

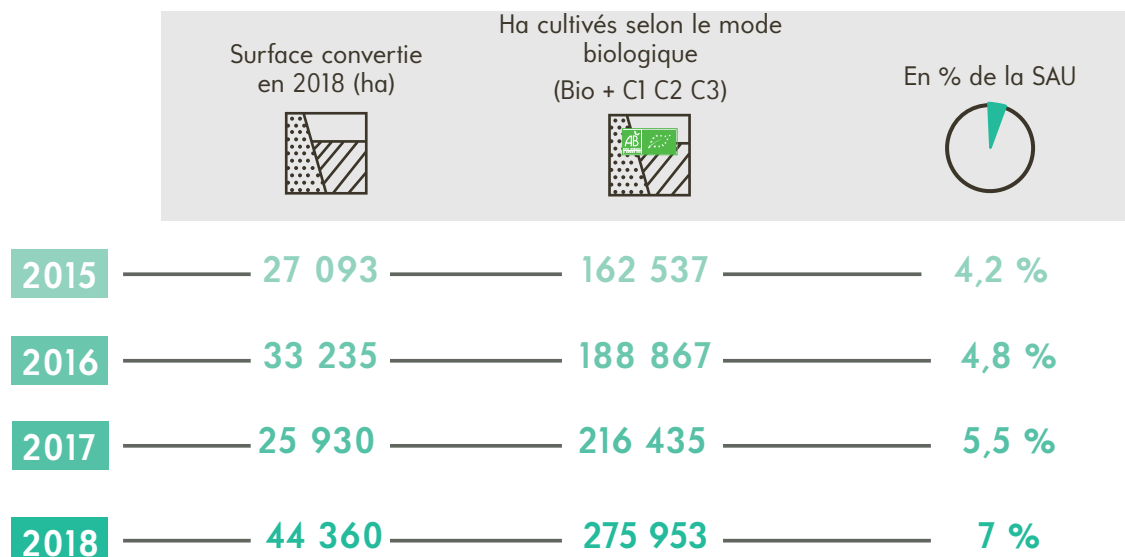
## Les conversions 2018

### La répartition dans l'année des engagements



Le rythme des conversions est corrélé avec la progression du nombre d'hectares cultivés en agriculture biologique. Le taux de progression se situe entre 14 et 15%.

### Les surfaces cultivées selon le mode biologique

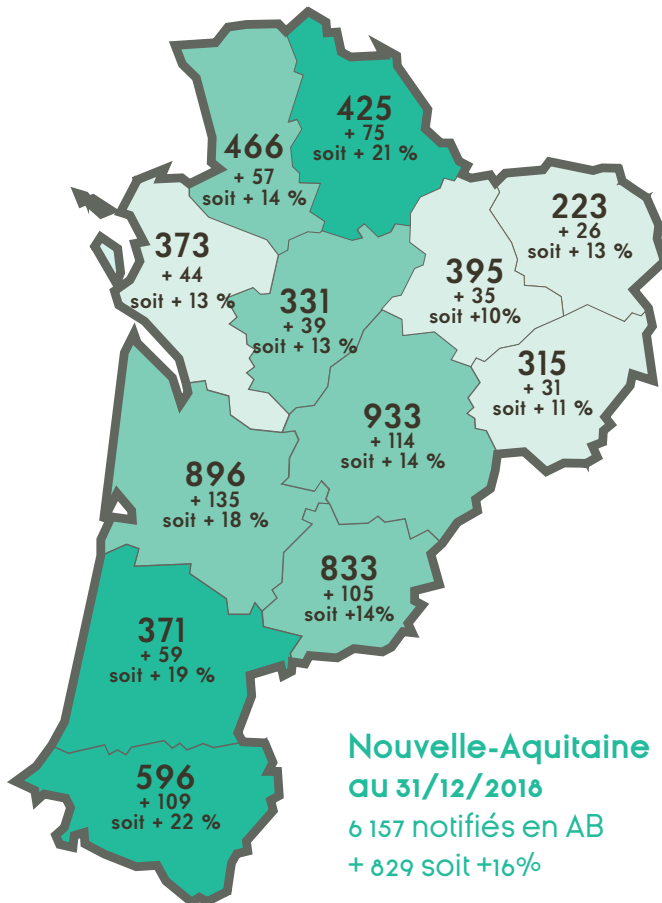


## Progression des conversions en 2018

Nombre de fermes bio (augmentation en valeur et en pourcentage par rapport à 2017)

Sur 827 conversions comptabilisées, 634 sont suivies et qualifiées par les conseillers de Bio Nouvelle-Aquitaine et des Chambres d'agriculture.

Les grandes cultures représentent à nouveau plus du tiers des conversions connues. Vient ensuite la viticulture (départements de la Gironde et de la Dordogne essentiellement) et le maraîchage diversifié (avec 71 conversions soit 11 % des conversions).

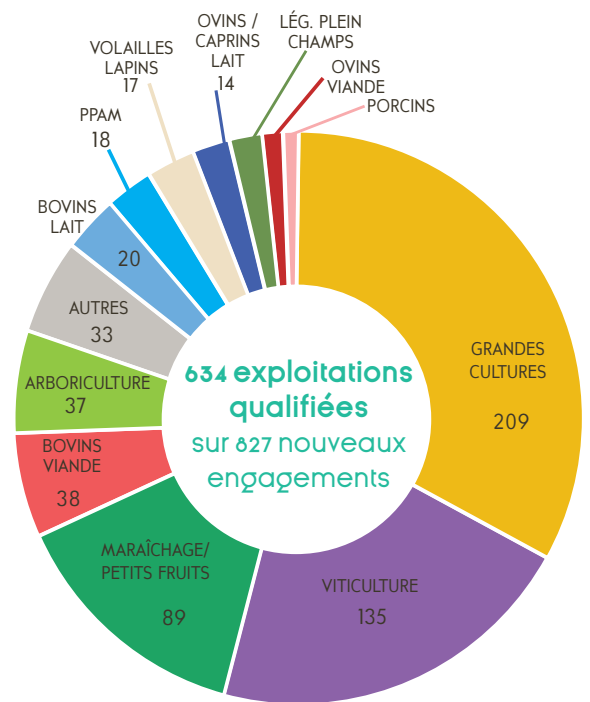


## Les nouveaux notifiés par production principale

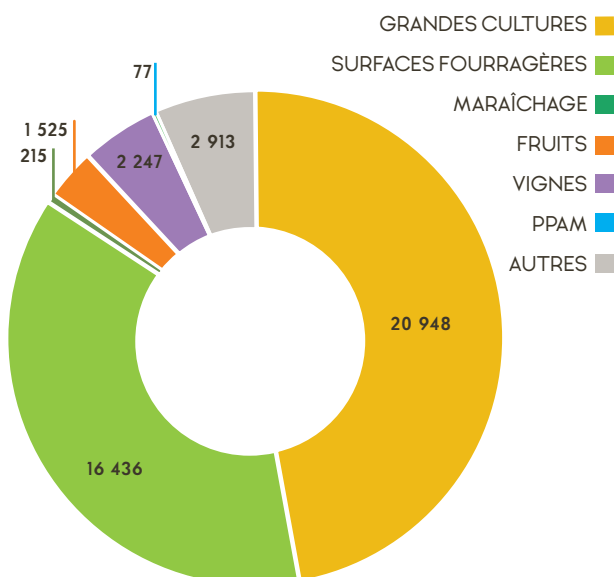
Conversions 2018

Les grandes cultures sont les productions qui comptabilisent le plus de nouveaux engagements.

Productions principales en nombre d'exploitations engagées en 2018



Engagements bio CI en 2018 en ha



Les grandes cultures occupent la part la plus importante des surfaces. Les surfaces fourragères sont la 2<sup>ème</sup> production représentée. Les exploitations présentant des cultures fourragères n'ont pas toujours d'élevage, ce qui s'explique à la fois par la mise en place de cultures riches en légumineuses dans les systèmes céréaliers, mais aussi par des conversions non simultanées en élevage laitier et pour les petits ruminants en particulier.

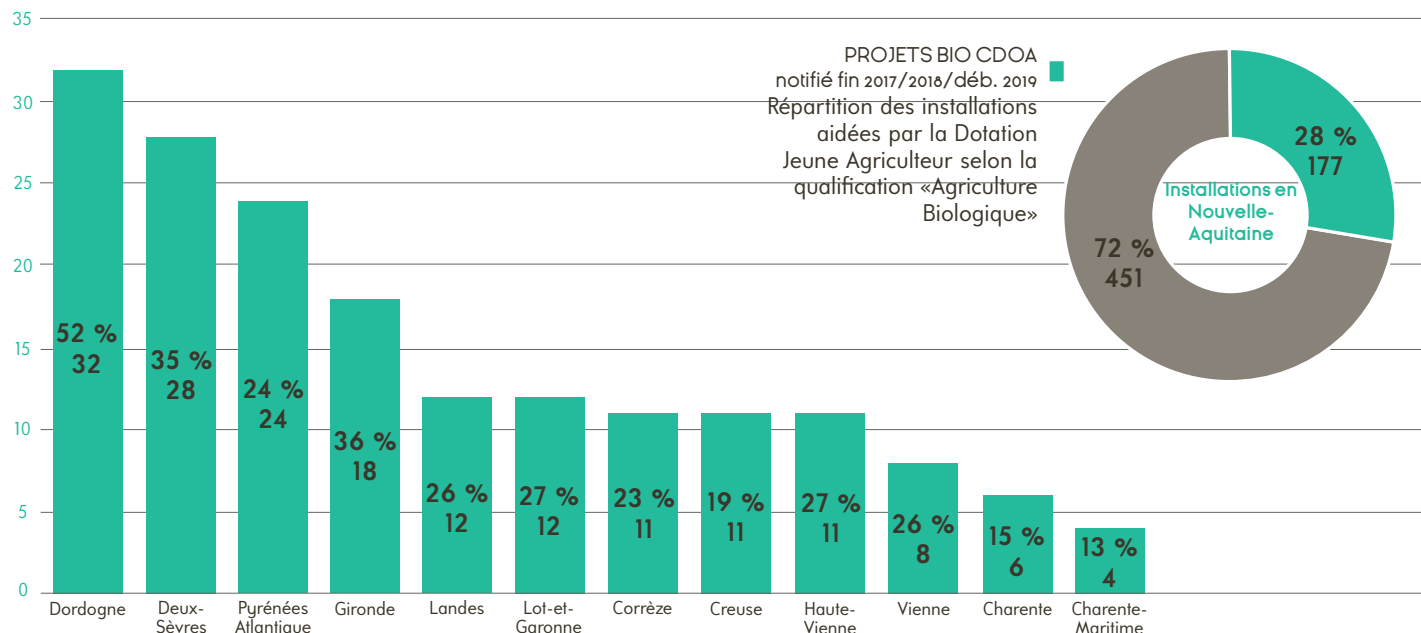
Si les légumes représentent la production principale de près de 15 % des nouveaux notifiés, cela ne fait que 215 ha en 1<sup>ère</sup> année de conversion. La production légumière bio demeure, en nombre de structures et en nombre d'hectares, encore largement issue de maraîchers diversifiés d'avantage que de structures légumes de plein champs.

## La part des installations aidées dans les conversions 2018

Répartition départementale des installations en agriculture biologique aidées par la Dotation Jeune Agriculteur en 2018 (nombre et % de l'ensemble des DJA du département)

Dossiers passés en CDOA (Commission Départementale d'Orientation Agricole) en 2018

Source : Observatoire installation-transmission Nouvelle-Aquitaine

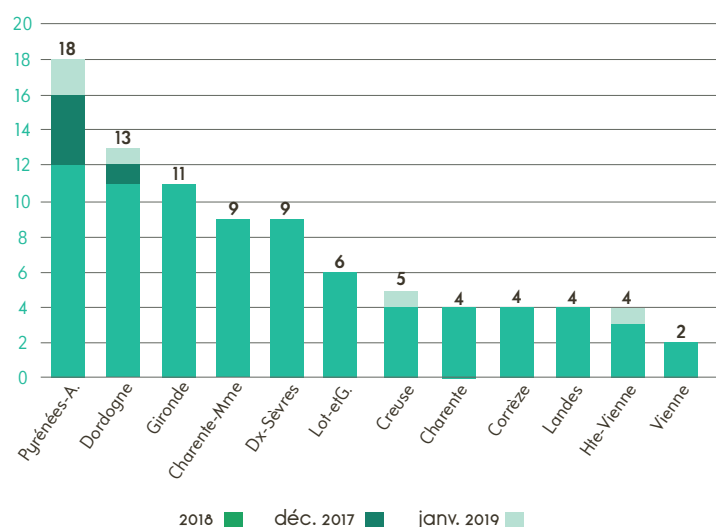


L'installation en bio (reprise de fermes bio ou création d'une nouvelle structure bio) représente aujourd'hui une part importante des dossiers d'installations qui arrivent en CDOA : 28 % sur la Nouvelle-Aquitaine, plus de 50 % pour la Dordogne, plus d'1/3 des dossiers pour 2 départements et 1/4 pour 6 départements.

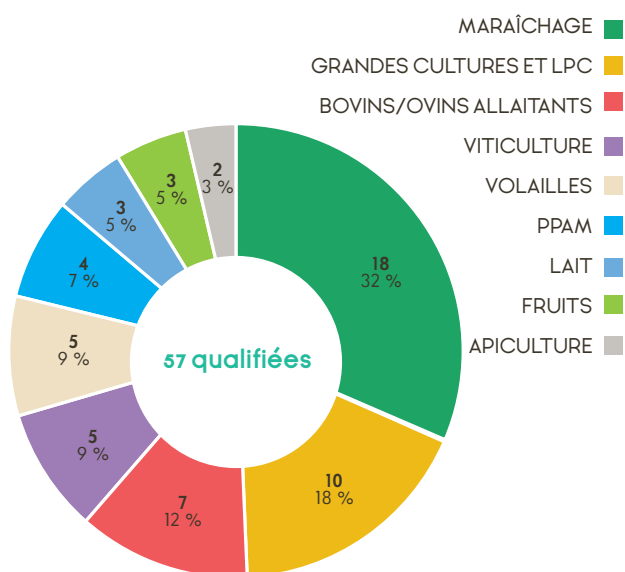
A ces chiffres s'ajoutent les installations non aidées, qui ne font pas l'objet de passage en CDOA et qui peuvent ou non faire l'objet d'un prêt d'honneur de la part de la région Nouvelle-Aquitaine.

Installation bio en Nouvelle-Aquitaine  
DJA acceptées en CDOA sur les notifiés Agence Bio 2018

Source : Observatoire installation-transmission Nouvelle-Aquitaine



Répartition des productions principales pour les installations bio 2018



### FOCUS sur les producteurs suivis et qualifiés par les structures de l'ORAB

Parmi ces nouveaux producteurs bio installés (sans distinction du statut JA) la production qui domine largement est le maraîchage diversifié (sur des surfaces de 1 à 8 ha, pour une moyenne de 3,4 ha). Les grandes cultures (8) et légumes de plein champ (2) arrivent ensuite. Sur 57 installations qualifiées, 40 portent sur des productions végétales et 17 sur des productions animales (dont 2 en apiculture).

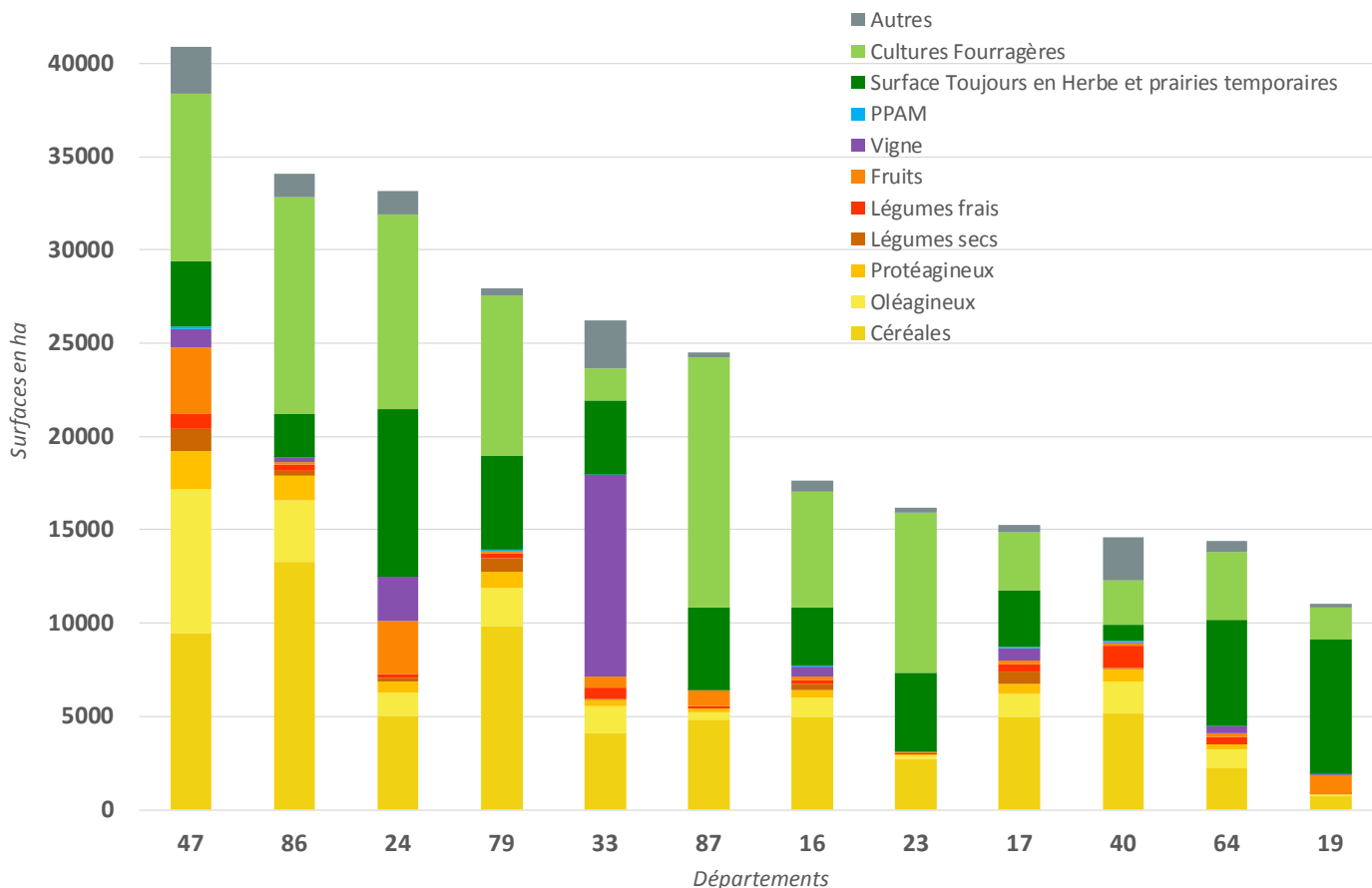
# PRODUCTIONS VÉGÉTALES EN 2018

## EN NOUVELLE-AQUITAINE

Sources : AgenceBio / OC, Agreste, Chambres d'agriculture



### Répartition des surfaces (en ha) par département en Nouvelle-Aquitaine en 2018



### Des orientations diverses selon le département

#### Les départements dits « de grandes cultures » (vente ou autoconsommation)

**3 départements ont une majeure partie de leurs surfaces consacrées aux grandes cultures :** le Lot-et-Garonne (20 417 ha), la Vienne (18 163 ha) et les Deux-Sèvres (13 468 ha). Pour ces trois départements, les grandes cultures occupent plus de 50 % de la SAU (bio et conversion). Le Lot-et-Garonne a notamment la plus grande surface en oléoprotéagineux et la Vienne a la plus grande surface en céréales.

A noter également qu'à l'échelle de certains départements, les grandes cultures ont un poids important (plus de 45 % de la SAU). Notamment dans les Landes où les 7 574 ha de grandes cultures représentent la moitié de la SAU bio et conversion du département (52 %). Même tendance en Charente-Maritime (7 430 ha, soit 49 % de la SAU).





## Les départements dits « d'élevage »

Les départements d'élevage ont plus de 50 % de leurs surfaces (bio et conversion) sont consacrées à la culture de l'herbe (surfaces toujours en herbe et production de fourrages pour alimenter les troupeaux) :

- 81 % en Corrèze, 79 % en Creuse et 73 % en Haute-Vienne ;
- Puis 65 % dans les Pyrénées-Atlantiques, 58 % en Dordogne et 53 % en Charente.

**A noter :** en Deux-Sèvres, la moitié des surfaces sont réservées aux grandes cultures et l'autre moitié est consacrée aux surfaces fourragères (dont les surfaces toujours en herbe).

## Les départements dits « arboricoles »

Trois départements ont plus de 8 % de leur SAU dédiée à l'arboriculture : le Lot-et-Garonne, la Dordogne et la Corrèze. Ce sont les deux premiers qui comptent la plus grande surface arboricole de la Nouvelle-Aquitaine (tous les deux ont plus de 2 800 ha consacrés à l'arboriculture).

Les vergers sont très différents : ainsi le verger corrézien est plutôt orienté vers la production de pommes, celui de la Dordogne est orienté vers les fruits à coque et celui du Lot-et-Garonne est tourné sur la production de pruniers d'Ente. A noter que près de 15 % du verger de pruniers d'Ente est engagé en bio et destiné à la fabrication du Pruneau d'Agen.

## Les départements dits « viticoles »

Deux vignobles font la course en tête : le bordelais et le bergeracois.

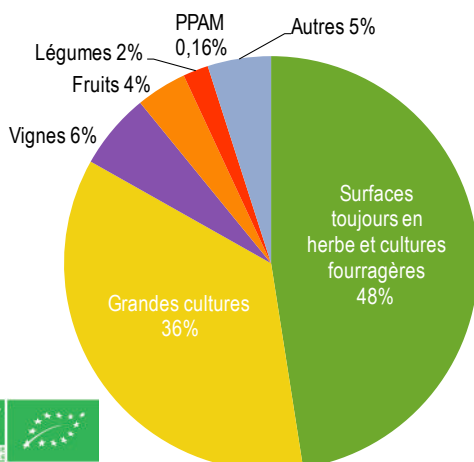
- Le vignoble bordelais compte 10 817 ha en bio et conversion. 9 % du vignoble bordelais est en bio.
- Le vignoble bergeracois compte 2 398 ha en bio et conversion. Près de 20 % du vignoble bergeracois est en bio.



Les surfaces consacrées aux plantes à parfum aromatiques et médicinales (PPAM) sont très faibles en Nouvelle-Aquitaine. Néanmoins les opérateurs de l'aval sont à la recherche d'une diversité de plantes aromatiques.

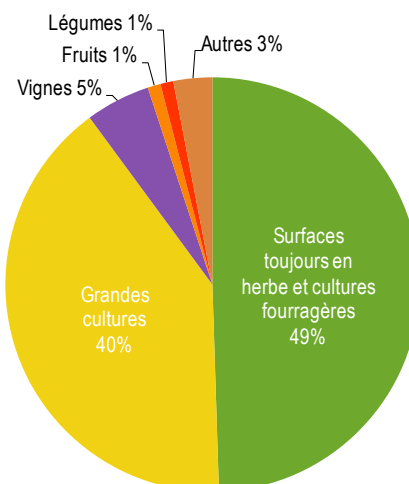
## Comparaison de l'assolement bio à l'assolement tous systèmes confondus de Nouvelle-Aquitaine

Répartition des surfaces conduites en bio par type de culture en Nouvelle-Aquitaine en 2018



Répartition des surfaces (toutes conduites confondues) par type de culture en Nouvelle-Aquitaine en 2018

Source : Agreste – Statistique agricole annuelle - Memento 2018



L'assolement bio et l'assolement conventionnel de NA sont tout à fait comparables dans les grandes lignes. Cependant nous pouvons noter une sur-représentation des fruits et légumes bio et une légère sous-représentation des céréales bio.

# LA FILIÈRE CÉRÉALES, OLÉAGINEUX ET PROTÉAGINEUX BIO

## EN NOUVELLE-AQUITAINE

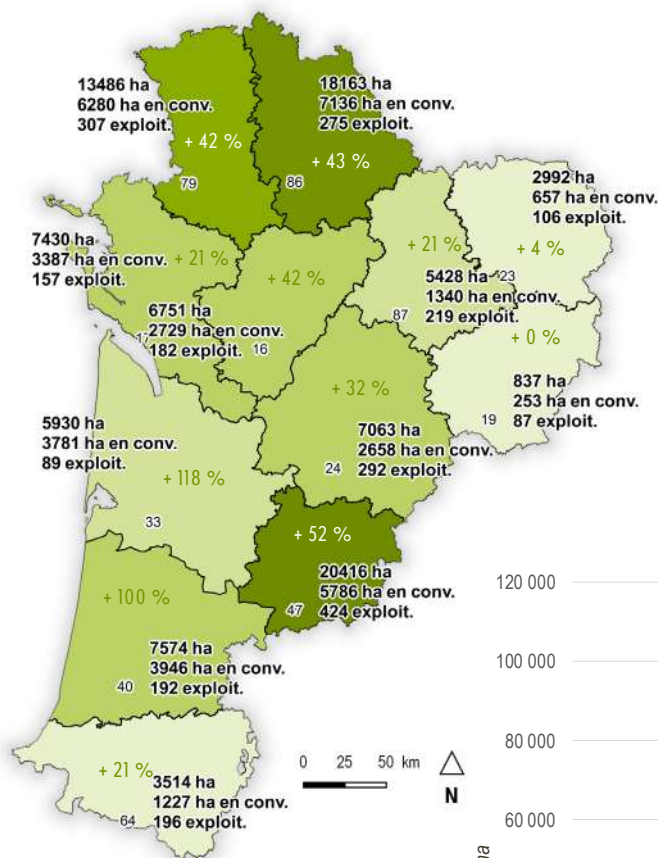


### La production

Sources : données Agence BIO / OC, Agreste, Chambres d'agriculture

#### Nombre d'exploitations et surfaces en grandes cultures bio en Nouvelle-Aquitaine en 2018

- 2 526 exploitations
- 99 600 ha conduits en bio dont 39 000 en conversion
- + 41 % / 2017
- 7 % des surfaces de grandes cultures de Nouvelle-Aquitaine sont en bio



3 départements comptent plus de 12 000 ha de grandes cultures conduits en bio : le Lot-et-Garonne (20 417 ha), la Vienne (18 163 ha) et les Deux-Sèvres (13 468 ha).

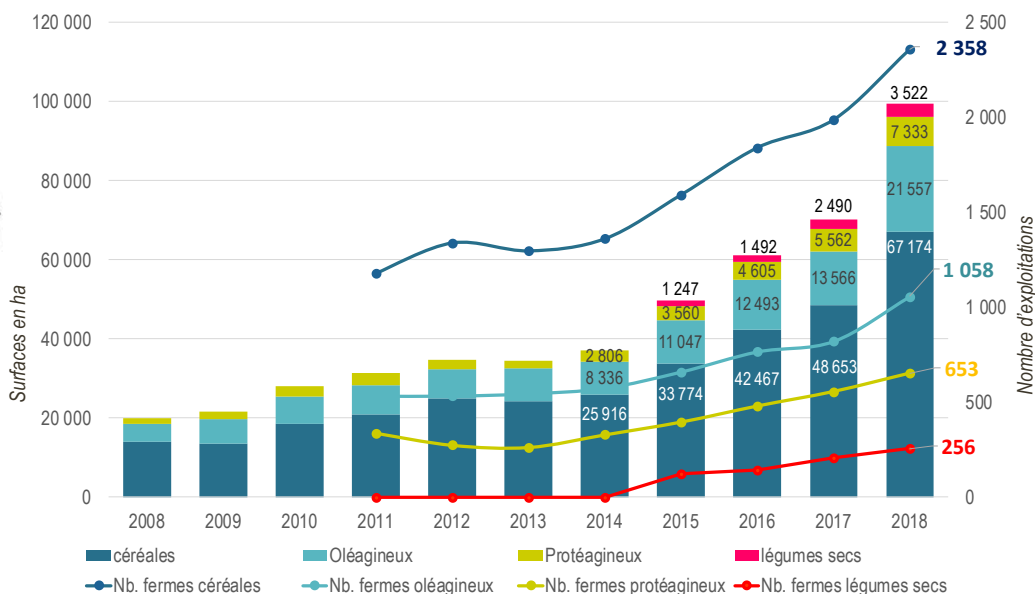
Le Lot-et-Garonne est le premier producteur d'oléagineux bio (dont conversion). A lui seul, il représente 36 % des surfaces d'oléagineux bio de la région.

Les surfaces de grandes cultures ont augmenté de 41 % entre 2017 et 2018 : cependant, à cause de conditions climatiques difficiles en 2018 les rendements ont été les mêmes en 2018 et en 2017.

Les céréales représentent 70 % de la SAU de grandes cultures. Les surfaces cultivées en céréales ont augmenté de 38 % entre 2017 et 2018. Le blé tendre, le maïs grain et les mélanges céréales-légumineuses sont les principales cultures dans l'assolement céréales.

Les surfaces cultivées en oléagineux, en protéagineux et en légumes secs ont augmenté respectivement de 59 %, 32 % et 40 %. Le tournesol et le soja sont les principales cultures oléagineuses. Les protéagineux les plus répandus sont la féverole et le pois.

#### Evolution des surfaces certifiées bio et en conversion et du nombre d'exploitations de 2008 à 2018 en Nouvelle-Aquitaine



## La consommation

Sources : baromètre Agence bio/ CSA 2019

Les produits d'épicerie tels que les pâtes, le riz et autres céréales sont consommés par 50 % des consommateurs bio.

La consommation de céréales, légumineuses et produits associés bio a fortement augmenté en 3 ans : 34 % de consommateurs en 2018, contre 20 % en 2015.

Un consommateur bio sur 3 achète du pain bio. Ce produit pourrait être davantage consommé s'il était plus présent chez les artisans boulangers. Le marché français des produits de boulangerie et pâtisserie fraîche bio a augmenté de 60 % entre 2011 et 2016 et de 20 % entre 2016 et 2018.

Les premiers consommateurs de grandes cultures restent les fabricants d'aliments du bétail, notamment pour la filière avicole.

## Les projets et dynamiques en cours

Sources : commission INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

Tant dans les filières alimentation humaine que chez les fabricants d'aliments du bétail, les opérateurs économiques investissent pour créer des outils de valorisation des matières premières du territoire.

En 2019, de nombreux organismes collecteurs dédient des sites au stockage du bio, soit en convertissant des silos conventionnels soit en créant de nouvelles unités de stockage. Certains projets sont construits pour répondre à des besoins identifiés en première et deuxième transformation, en partenariat avec les opérateurs de la filière.

Certains organismes stockeurs (OS), qui historiquement n'avaient pas développé leur filière bio, investissent dans des outils mutualisés (par exemple, AQUITABIO, union de 15 coopératives dans le nord de la région).

Des outils dédiés à la filière bio émergent sur le territoire :

- création d'unités de trituration pour l'alimentation humaine et la cosmétique. Les coproduits sont valorisés en alimentation animale ;
- changements d'échelle, agrandissements d'entreprises, investissements d'agriculteurs dans leurs propres outils de transformation / séchage / triage, etc.

Les partenariats basés sur des contrats pluriannuels se démocratisent et se développent sur tout le territoire. Non seulement entre les producteurs et les OS, mais aussi entre les acteurs des différents maillons de la chaîne de valeur (entre OS et meuniers, directement avec les transformateurs pour l'alimentation humaine et animale, et entre transformateurs et distributeurs).

## La conjoncture économique

Sources : FranceAgriMer, Agence Bio

La production en grandes cultures bio ne couvre pas la demande et cette dernière ne cesse d'augmenter. L'ensemble des opérateurs recherchent des volumes en céréales, oléagineux et protéagineux bio. Les opérateurs ont besoin de recourir à l'import pour répondre à leur besoin.

Cependant, en 2019, les récoltes ont été excellentes, et les volumes produits sont très importants. Les cultures en C2 (deuxième année de conversion) seront difficilement absorbées par le marché, qui est saturé.

La demande des consommateurs en bio et en local est en augmentation. Pour la filière grandes cultures, l'aspect local en filière longue se réfère davantage à l'échelle nationale qu'à l'échelle régionale, hormis pour des variétés et des filières bien spécifiques sur des petits volumes.

Augmentation des volumes transformés en 2019 (5 premiers mois de collecte) :

- La mise en œuvre en blé tendre par les meuniers a progressé de 20 %.
- La mise en œuvre par les fabricants d'aliments du bétail augmente aussi : + 17 % en céréales, + 10 % en oléagineux et + 5 % en protéagineux.

### Les enjeux

- **Communication et contractualisation**
  - Afin d'orienter les choix des assolements, d'anticiper les volumes produits et de planifier la collecte, il est essentiel que les producteurs se mettent en rapport avec les organismes collecteurs.
  - La contractualisation est le moyen le plus sûr pour sécuriser les débouchés et les revenus, pour avoir une vision sur le long terme et structurer la filière de manière durable.
- **Une production de qualité origine France pour répondre à la demande**
  - Afin de maintenir la forte demande des consommateurs pour les produits bio et français, la filière doit tout mettre en œuvre pour garantir des productions de qualité.

### LES PRINCIPAUX OPÉRATEURS RÉGIONAUX

**Au nord de Bordeaux :** CORAB, OCEALIA, BIOGRAINS, TERRENA, CAVAC, etc.

**Au sud de Bordeaux (ex-Aquitaine et l'Occitanie) :** AGRIBIO UNION, BEAUGEARD, etc.

## CONTACTS PRODUCTION

Bio Nouvelle-Aquitaine

Mathieu DEMON

m.demon@bionouvelleaquitaine.com - 06 16 68 11 61

Chambres d'agriculture

Philippe MOUQUOT

p.mouquot@gironde.chambagri.fr - 05 56 79 64 13 - 06 73 99 94 35

## CONTACT FILIÈRE

INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

Martine CAVAILLE

m.cavaille@interbionouvelleaquitaine.com - 06 22 81 53 36

Avec le soutien de :



Un partenariat entre :



# LA FILIÈRE FRUITS BIO

## EN NOUVELLE-AQUITAINE



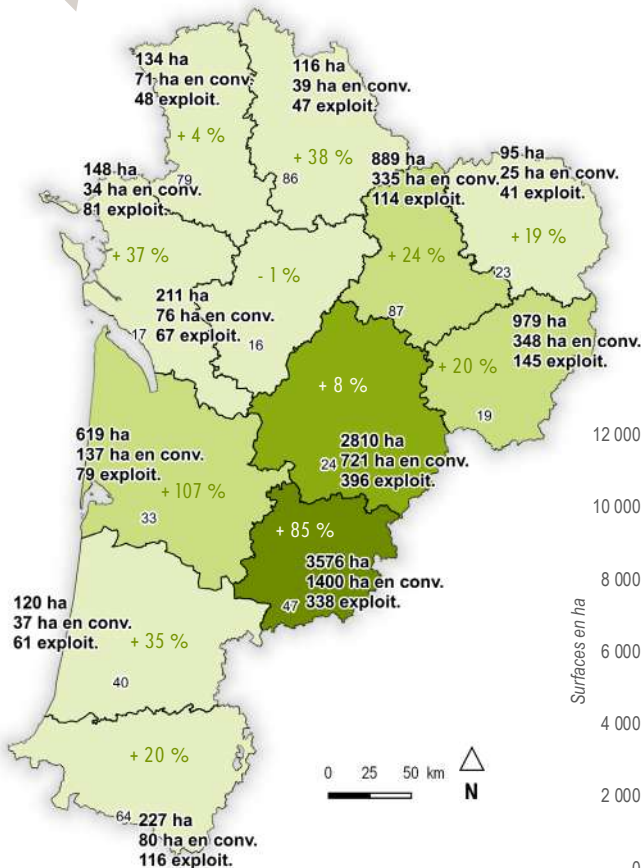
## La production

Sources : données Agence BIO / OC, Agreste, Chambres d'agriculture

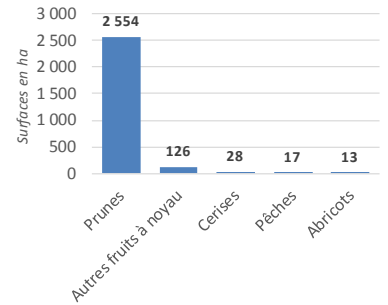
- La Nouvelle-Aquitaine est la 1<sup>ère</sup> région française en surfaces fruitières bio.
- Surfaces principalement localisées en Dordogne, Lot et Garonne et Corrèze.
- Forte dynamique : 1/3 des surfaces en conversion.
- Près de 50 % des surfaces occupées par des fruits à coque.

### Nombre d'exploitations et surfaces bio en arboriculture en Nouvelle-Aquitaine en 2018

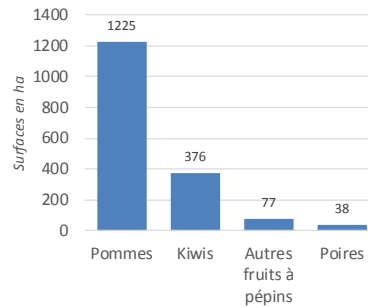
- 1 533 exploitations
- 9 924 ha bio dont 3 300 en conversion
- + 29 % / 2017
- 29 % de la production arboricole de Nouvelle-Aquitaine est bio



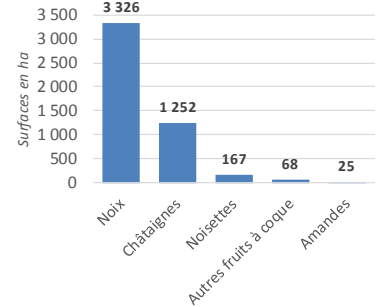
Répartition par espèces des surfaces en fruits à noyau (2018 - région NA)



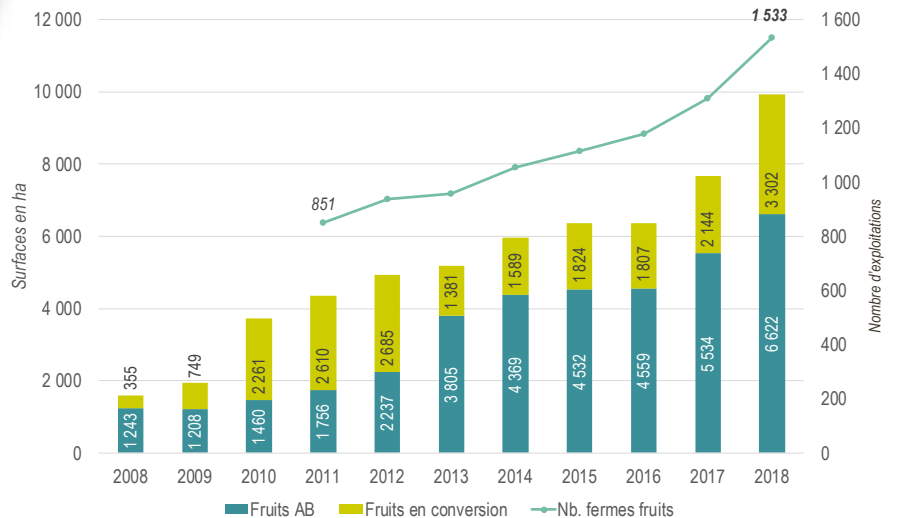
Répartition par espèces des surfaces en fruits à pépins (2018 - région NA)



Répartition par espèces des surfaces en fruits à coques (ha)



Evolution des surfaces bio (certifiées et en conversion) et du nombre d'exploitation en fruits bio de 2008 à 2018 en Nouvelle-Aquitaine



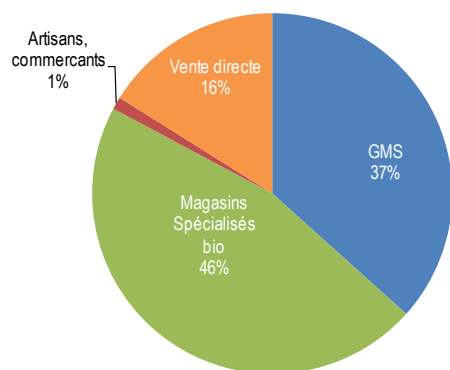
Sources : baromètre Agence bio/ CSA 2019 / Interfel

Les ventes en fruits et légumes frais bio ont augmenté de 14 % en 2018 sur l'ensemble des produits. Les fruits et légumes frais représentent 19 % du marché des produits bio.

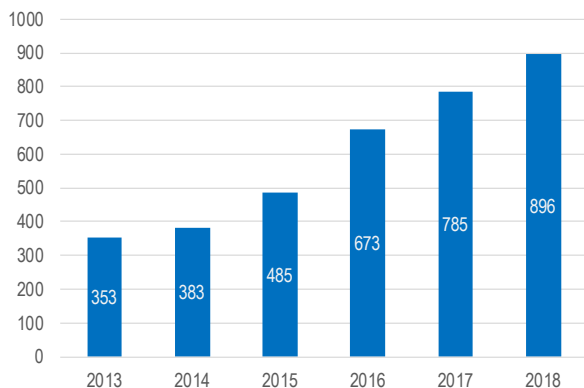
Près de 80% des achats sont réalisés par des « gros » ou « très gros acheteurs » qui représentent seulement 20 % des acheteurs.

La majorité des ventes de fruits et légumes bio se font dans les magasins spécialisés bio, acteurs clé de la vente de fruits et légumes.

Répartition des achats de fruits par les ménages en France en 2018



Evolution de la consommation de fruits par les ménages (en M€) de 2013 à 2017 en France



## Les projets et dynamiques en cours

Source : commission INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

- Observatoire des prix et des volumes des opérateurs bio régionaux
- Observatoire des besoins pour la transformation
- Accompagnement individuel des opérateurs
- Création d'un groupe de travail sur la noisette bio

## CONTACTS PRODUCTION

Bio Nouvelle-Aquitaine

Claude DAMINET  
c.daminet47@bionouvelleaquitaine.com - 06 24 39 45 50

Chambres d'agriculture

Séverine CHASTAING  
severine.chastaing@lot-et-garonne.chambagri.fr  
06 77 01 59 97

Avec le soutien de :



Un partenariat entre :



Sources : FranceAgriMer, Agence Bio

## Un marché porteur en frais !

- L'un des atouts du marché est la diversité des circuits de distribution.
- Le marché de la région Nouvelle-Aquitaine est marqué par la présence d'opérateurs économiques multiproduits 100 % bio ou d'opérateurs spécialisés mixtes permettant de commercialiser les produits bio du sud-ouest.
- Les fruits frais sont les premiers produits bio recherchés en restauration collective ! Les produits les plus recherchés sont : les pommes, poires, kiwis, fraises et raisins.

## Les besoins de la filière

- La filière fruit est dynamique, particulièrement sur les dernières années, ce qui se traduit par une part croissante des surfaces en conversion.
- En 2018, les filières les plus dynamiques ont été : la prune et notamment la prune d'entes, la noix, la pomme et la châtaigne.

## Les enjeux de la filière

- Accompagnement des producteurs à l'installation
- Reprise et maintien des exploitations en bio
- Encadrement technique
- Planification, contractualisation et valorisation de la production

## Les besoins pour la transformation

La région Nouvelle-Aquitaine rassemble une trentaine d'opérateurs spécialisés dans la transformation de fruits. Ces entreprises sont à la recherche de matières premières bio régionales. Le premier fruit bio recherché pour la transformation est de loin la pomme, destinée à la fabrication de compotes et jus de fruits.

## Les atouts

- Contractualisation avec des prix fixes et des volumes constants ou en augmentation dans le temps
- Mise en place de conduites dédiées, mécanisées et utilisation de variétés dédiées
- Valorisation des écarts de tri

## LES PRINCIPAUX OPÉRATEURS RÉGIONAUX

**Les groupements de producteurs :** Les Amis de Juliet, Biogaronne, Bio Pays-Landais, Les Bitarelles, Cabso, Cerno, Cofra, KSO, Les Jardins d'Aquitaine, Loc'Halle Bio, Prayssica, Terre du Sud, Sud-Ouest Bio, Eifel...

**Les transformateurs :** Biolo'klock, Bioviver, Collines, La Compagnie des Pruneaux, Coufidou, Danival, Decojus, D'un Terroir à l'autre, Elixir, Famille Teulet, Favols, Fruit Gourmet, Georgelin, Inovchataigne, La cocotte Gourmande, La Panacée des plantes, Léa Nature, le Chef, Lou Prunel, Les Jus de Marmande, Maison Meneau, Vegesens, Vitagermine, Vitamont, Yooji, Les plats du gîte, Mima, Torres et Fils.

## CONTACT FILIÈRE

INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

Magali COLOMBET  
m.colombet@interbionouvelleaquitaine.com - 06 98 83 69 93

# LA FILIÈRE LÉGUMES BIO

## EN NOUVELLE-AQUITAINE



## La production

Sources : données Agence BIO / OC, Agreste, Chambres d'agriculture

### Nombre d'exploitations et surfaces en légumes bio en Nouvelle-Aquitaine en 2018

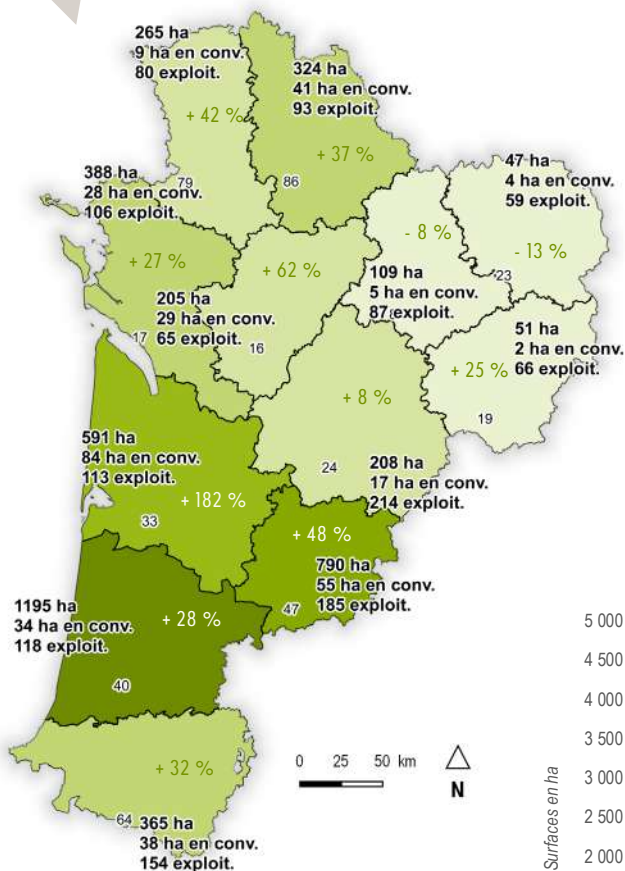
- 1 340 exploitations
- 4 537 ha bio dont 346 en conversion
  - ↳ **+ 37 % / 2017**
- 9.5% de la production de légumes frais bio en Nouvelle-Aquitaine est bio

2<sup>ème</sup> région française derrière la Bretagne

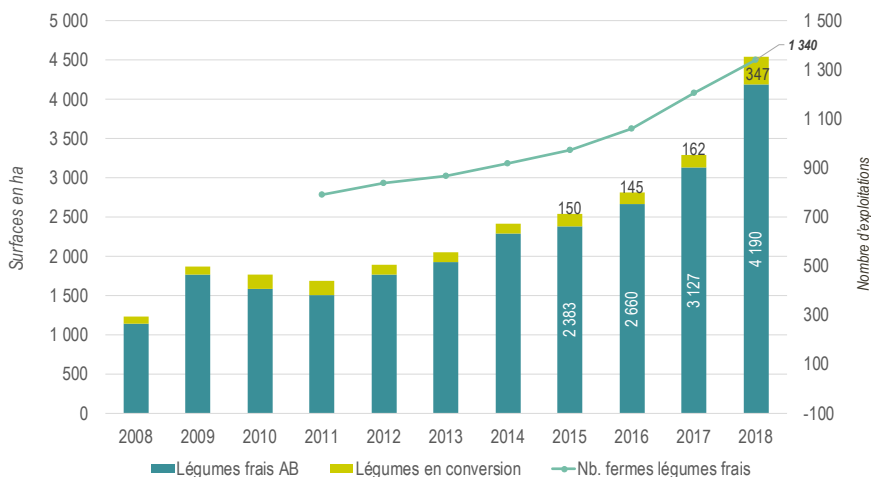
Diversité des productions et des types de fermes :

- au nord et à l'est de la région beaucoup de maraîchage diversifié en plein champ ou sous abris ;
- du maraîchage plus spécialisé dans le Lot-et-Garonne et en Gironde ;
- de la production de légumes de plein champs dans les Landes qui ressortent nettement avec près de 1 200 ha

Pour les légumes frais, la répartition par espèce n'est pas disponible du fait des rotations rapides dans certains systèmes (notamment en maraîchage diversifié).



Evolution des surfaces bio (certifiées et en conversion) et du nombre d'exploitations en légumes frais bio de 2008 à 2018 en Nouvelle-Aquitaine



Sources : baromètre Agence bio/ CSA 2019 / Interfel

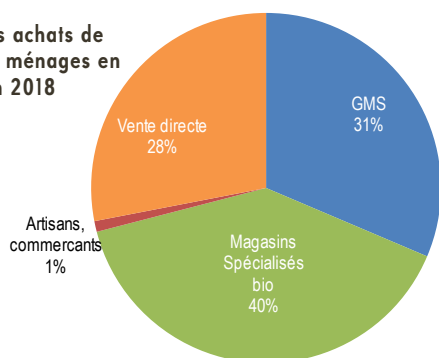
Les ventes en fruits et légumes frais bio ont augmenté de 14 % en 2018 sur l'ensemble des produits. Les fruits et légumes frais représentent 19 % du marché des produits bio.

Près de 80 % des achats sont réalisés par des « gros » ou « très gros acheteurs » qui représentent seulement 20 % des acheteurs.

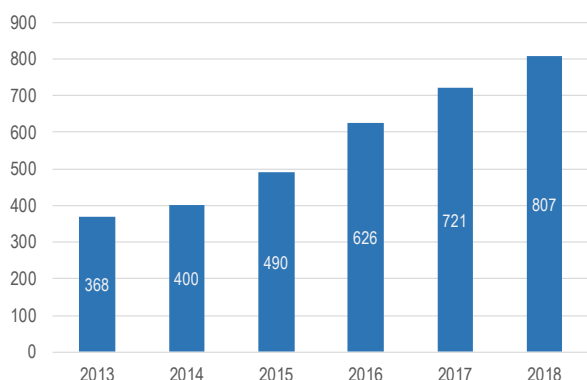
La majorité des ventes de fruits et légumes bio se font dans les magasins spécialisés bio, acteurs clé de la vente de fruits et légumes.

A noter que la part de vente directe de légumes bio est plus importante qu'en conventionnel et que pour les autres produits bio.

Répartition des achats de légumes par les ménages en France en 2018



Evolution de la consommation de légumes par les ménages (en M€) de 2013 à 2017 en France



## Les projets et dynamiques en cours

Sources : commission INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

- Observatoire des prix et des volumes des opérateurs bio régionaux
- Observatoire des besoins pour la transformation
- Accompagnement individuel des opérateurs
- Accompagnement d'une filière légumes pour la restauration collective

Sources : FranceAgriMer, Agence Bio, commission INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

## Un marché porteur en frais !

- L'un des atouts du marché est la diversité des circuits de distribution.
- Le marché de la région Nouvelle-Aquitaine est marqué par la présence d'opérateurs économiques multiproduits 100 % bio.
- Les légumes font partie des produits les plus recherchés en restauration collective. La Nouvelle-Aquitaine rassemble 4 plateformes de restauration collective ayant pour objectif de grouper et commercialiser une gamme de produits bio.

## Les besoins de la filière

- Même si la filière s'est beaucoup développée sur les dernières années, il y a encore un manque de production pour certaines espèces notamment pour des productions de légumes sous-abris en début et fin de campagne.
- La surface moyenne des ateliers bio en Nouvelle-Aquitaine est de 3,4 ha pour les légumes, le développement est donc plus lent que sur d'autres productions.

## Les enjeux de la filière

- Accompagnement des producteurs à l'installation, difficulté foncière pour trouver des surfaces adaptées
- Reprise et maintien des exploitation en bio
- Encadrement technique : nécessité d'investir dans du matériel spécifique, problématique de l'irrigation (investissement, installations...)
- Planification, contractualisation et valorisation de la production

## Les besoins pour la transformation

La région Nouvelle-Aquitaine rassemble une trentaine d'opérateurs spécialisés dans la transformation de légumes. Ces entreprises sont à la recherche de matières premières bio régionales. Les produits les plus recherchés sont la tomate, la carotte, les petits pois et les haricots verts.

## Les atouts

- Contractualisation avec des prix fixes et des volumes constants ou en augmentation dans le temps
- Mise en place de conduites dédiées, mécanisées et utilisation de variétés dédiées
- Valorisation des écarts de tri

## LES PRINCIPAUX OPÉRATEURS RÉGIONAUX

**Les groupements de producteurs :** Biogaronne, Bio Pays-Landais, Cabso, Fermes Larrere, Les Jardins d'Aquitaine, Loc'Halle Bio, Uniproledi, Terre du Sud, Sud-Ouest Bio, Eifel...

**Les transformateurs :** Alain Martin, Biolo'klock, Bioviver, Collines, Danival, Decojus, Elixir, Favols, Fruit Gourmet, Georgelin, La cocotte Gourmande, Léa Nature, le Chef, Les Jus de Marmande, Sud N Sol, Vegesens, Vitagermine, Vitamont, Yooji, Les plats du gîte, Mima, Torres et Fils.

## CONTACTS PRODUCTION

Bio Nouvelle-Aquitaine

Stéphanie GAZEAU

s.gazeau-mab16@orange.fr - 06 75 12 58 98

Chambres d'agriculture

Nathalie DESCHAMP

nathalie.deschamp@dordogne.chambagri.fr

05 53 80 69 38 - 07 86 00 40 81

## CONTACT FILIÈRE

INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

Magali COLOMBET

m.colombet@interbionouvelleaquitaine.com - 06 98 63 69 93

Avec le soutien de :



Un partenariat entre :



# LA FILIÈRE PLANTES À PARFUM, AROMATIQUES ET MÉDICINALES BIO

## EN NOUVELLE-AQUITAINE



### La production

Sources : données Agence BIO / OC, Agreste

#### Nombre d'exploitations et surfaces en PPAM bio en Nouvelle-Aquitaine en 2018

- 286 exploitations
- 447 ha bio dont 104 en conversion
- + 11 % / 2017
- 26 % des surfaces de PPAM de Nouvelle-Aquitaine sont en bio

Quatre départements comptent plus de 50 ha de production : le Lot-et-Garonne (87 ha), la Charente-Maritime (64 ha), les Deux-Sèvres (54 ha) et la Corrèze (52 ha). Dans les Deux-Sèvres les surfaces sont en diminution, ainsi qu'en Dordogne. Sur les autres départements, les surfaces sont en augmentation, mais restent faibles.

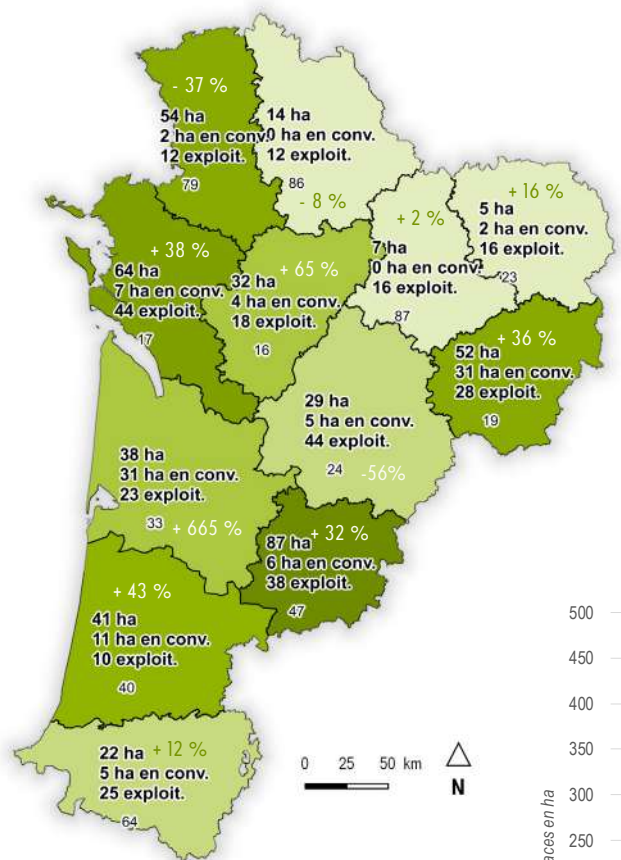
La surface moyenne régionale est de 1.56 ha par ferme.

La Nouvelle-Aquitaine compte environ 10 % des exploitations et 5 % de la SAU des PPAM au niveau national.

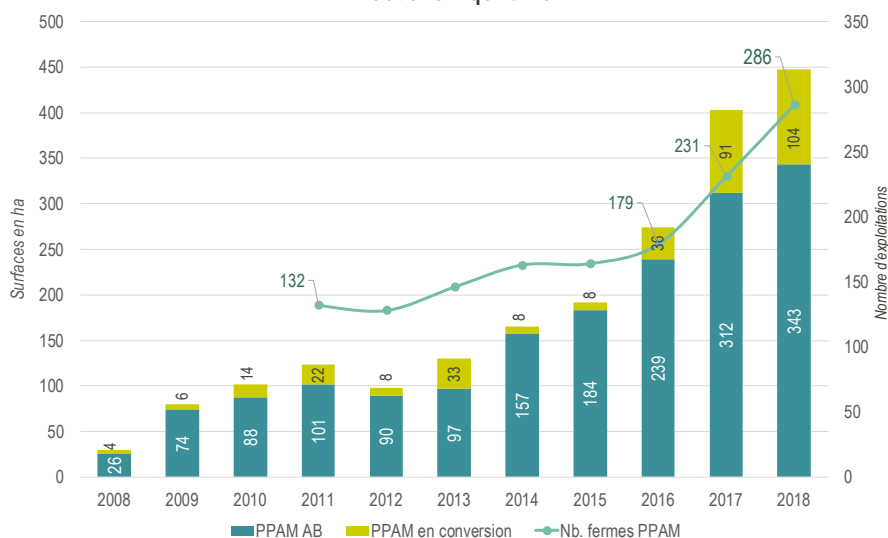
83% des surfaces de PPAM bio en Nouvelle-Aquitaine sont comptabilisées en tant que "divers PPAM" ce qui reflète la grande diversité des espèces cultivées souvent sur de petites surfaces. Toutefois, on observe l'émergence de plantes comme le thym, cultivé sur 26 ha principalement en Charente-Maritime et une série d'espèces produites sur des surfaces respectivement comprises entre 8 et 4 ha : safran, persil, matricaire, fenugrec, romarin, coriandre, mélisse.

#### Cas de la cueillette de plantes sauvages

Cette pratique est très répandue en bio. Les plantes et la localisation des zones de cueillette sont contrôlées mais les surfaces concernées très sous-estimées. Plusieurs centaines d'hectares de bois, landes et autres sont certainement valorisés en Nouvelle-Aquitaine, notamment en zone de montagne.



Evolution des surfaces certifiées bio et en conversion et du nombre d'exploitations de 2008 à 2018 en Nouvelle-Aquitaine





## La consommation

Sources : FranceAgriMer, CPPARM, commission interprofessionnelle INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

La demande en PPAM bio françaises est soutenue avec un fort développement de la consommation, lié à un attrait grandissant pour les produits naturels, locaux et respectueux de l'environnement.

Concernant le secteur de l'infusion, la progression des achats en France est évaluée à 25 % depuis 2007. En 2017 la moitié des ménages français dont 50 % de trentenaires, a consommé au moins une fois des infusions. Face à cette demande, deux marchés se positionnent : la grande distribution qui détient 25 % des parts de marché des infusions dont la moitié est vendue en bio, propose une montée en gamme de produits innovants : nouveaux goûts, nouveaux packaging (bouteilles, capsules) mais de qualité moindre. D'autre part, les structures locales sont plus orientées vers l'authentique et le naturel (dont le bio) en valorisant savoir-faire et conseil pour des produits issus du terroir local.

Les produits de la phytothérapie bio (compléments alimentaires à base de plantes) et de l'aromathérapie (huiles essentielles) sont principalement distribués en pharmacie et parapharmacie, et connaissent également une augmentation régulière de leurs ventes.

## Les projets et dynamiques en cours

Sources : commission interprofessionnelle INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

Le groupe projet « PPAM industrie » créé début 2018 a défini les attentes des acteurs économiques régionaux et a abouti en 2019 à l'élaboration du premier projet collectif de structuration d'une filière PPAM bio en Nouvelle-Aquitaine. Réunis autour d'une coopérative de producteurs de PPAM bio, 8 structures économiques dont 6 en région sont partenaires.

Une entreprise de transformation basée à Agen développe une gamme de produits à base de stévia biologique 100 % française en plein essor. Un projet de développement de la production et de structuration de la filière dans le Sud-Ouest a émergé début 2019.

Un programme d'essais est mené depuis 2017 afin de mettre en relation les producteurs de PPAM bio et les entreprises utilisatrices de plantes sur le territoire et d'étudier la faisabilité technico-économique de partenariats pluriannuels. En 2018, il a réuni 3 entreprises et 6 producteurs autour de 8 plantes.

## La conjoncture économique

Sources : FranceAgriMer, CPPARM

### Forces

- Capacité de production en croissance notamment en plantes médicinales.
- Forte proportion des superficies en bio.
- Demandes en hausse des plantes issues de la cueillette.
- Assez bonne organisation de la production au niveau national : coopératives et entreprises de transformation.

### Faiblesses

- Coûts de production élevés.
- Lutte contre les ravageurs et adventices à maîtriser.
- des importations pour répondre à la demande
- Pas de structure nationale interprofessionnelle dotée d'espace spécifique bio (travaux en cours).
- Un marché mondial complexe et peu connu : 35 000 plantes traitées par l'industrie, de nombreux secteurs d'activité (médical, agro-alimentaire, compléments alimentaires, détergents, cosmétiques, vétérinaires, phytosanitaire) aux normes et usages différents.

### Opportunités

- Des marchés traditionnels dynamiques (infusion).
- De nouveaux marchés en plein développement (extraits végétaux, compléments alimentaires) et de futurs usages identifiés.
- Développement de marchés sélectifs ou spécifiques permettant de valoriser la qualité des produits français.
- Bonne image des produits français recherchés pour leur qualité, traçabilité et proximité.

### Menaces

- Concurrence internationale.
- Une réglementation de plus en plus contraignante : résidus pesticides, alcaloïdes, hygiène, qualité...

### LES PRINCIPAUX OPÉRATEURS RÉGIONAUX

**Organisations de producteurs :** Biolopam, Océalia

**Transformateurs de plantes sèches :** Altaïr, Biolo'klock, Destination, LEA Nature, Le Comptoir d'Herboristerie, La Panacée des plantes, Les Jardins de Ste Hildegarde, Beauty Garden...

**Transformateurs de plantes fraîches :** Rouages, Oviatis (Stévia), Delouis, D'un Terroir à l'Autre...

## CONTACTS PRODUCTION

Bio Nouvelle-Aquitaine

Béatrice POULON : 06 73 62 35 03

b.poulon17@bionouvelleaquitaine.com

Chambres d'agriculture

Nathalie DESCHAMP

nathalie.deschamp@dordogne.chambagri.fr - 05 53 60 69 36

07 86 00 40 81

## CONTACT FILIÈRE

INTERBIO Nouvelle-Aquitaine :

Véronique BAILLON

v.baillon@interbionouvelleaquitaine.com - 06 58 31 79 74

Avec le soutien de :



Un partenariat entre :



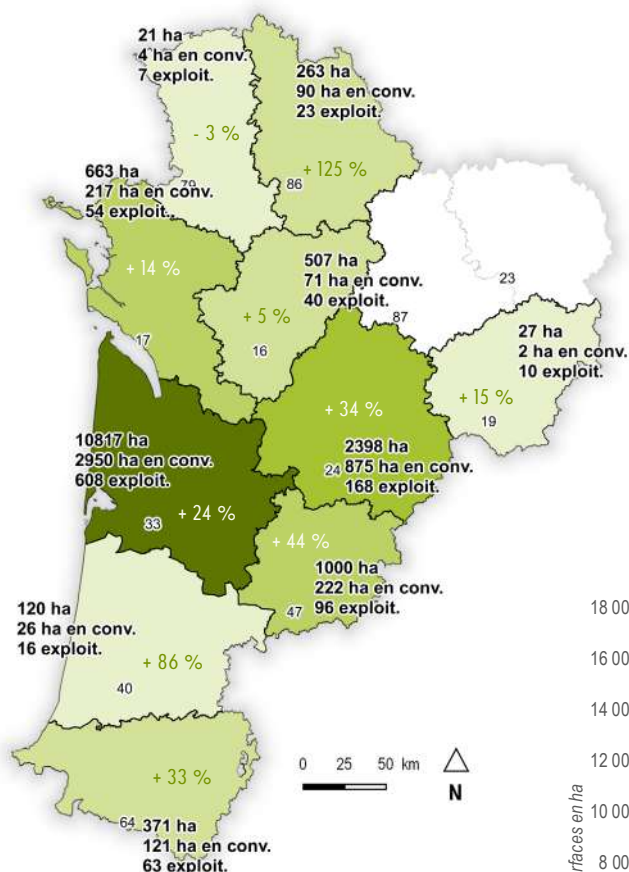


## La production

Sources : données Agence BIO / OC, Agreste, Chambres d'agriculture

### Nombre d'exploitations et surfaces en vigne bio en Nouvelle-Aquitaine en 2018

- 1 085 exploitations
- 16 200 ha en bio dont 4 600 en conversion
- + 26 % / 2017
- 7.1 % des surfaces en vignes de Nouvelle-Aquitaine sont en bio



La production viticole bio (en surfaces) représente 7 % de la production viticole totale de Nouvelle-Aquitaine (Agreste 2018).

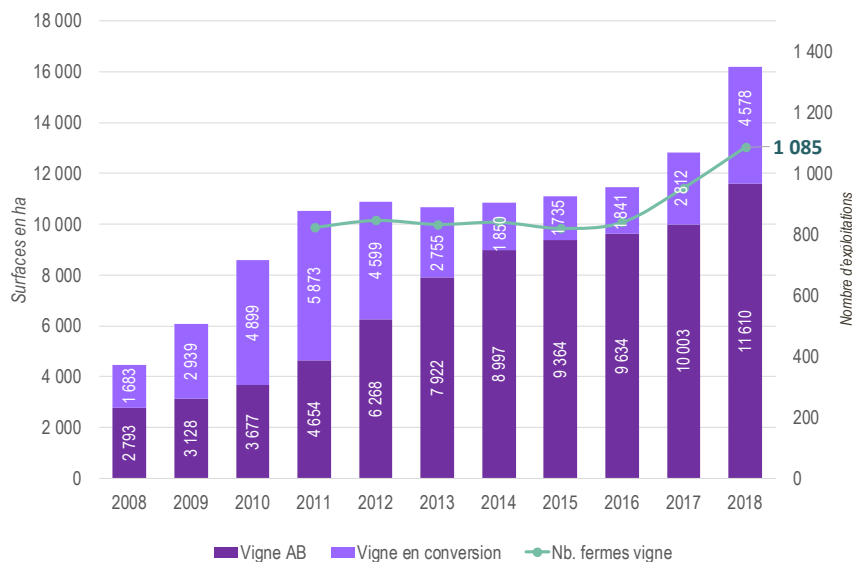
Le vignoble bordelais, avec ses 10 817 ha en bio et conversion, représente 5 % des surfaces viticoles de Nouvelle-Aquitaine.

La Gironde est le premier producteur de vignes bio (dont conversion). A lui seul, ce département représente 67 % des surfaces viticoles bio de la région et 5 % de la totalité des surfaces viticoles de la région (bio et conventionnelles).

Les conditions climatiques subies au printemps 2018 ont été très favorables aux contaminations par le mildiou. Sur le vignoble bergeracois, en juillet, la pression du mildiou était à un niveau très élevé. Sur de nombreux témoins non traités du réseau Chambre d'agriculture des destructions totales de récolte ont été observées.

Malgré la situation sanitaire et l'incertitude face à la nouvelle réglementation cuivre, il n'y a pas de diminution de la dynamique des conversions (croissance de 63 % des surfaces en conversion par rapport à 2017 et croissance de 26 % des surfaces en bio et conversion). Le développement de la viticulture biologique reste fortement hétérogène sur la Nouvelle-Aquitaine. La vigne bio représente 1,2 % des surfaces de vignes en Charentes et près de 20 % en Dordogne.

### Evolution des surfaces certifiées bio et en conversion et du nombre d'exploitations de 2008 à 2018 en Nouvelle-Aquitaine



## La consommation

Sources : baromètre Agence bio/ CSA 2019, SudVinBio

### Chiffre d'affaires et ventes

La consommation de vins bio continue de croître que ce soit en restauration à domicile, comme hors domicile. Entre 2016 et 2018 la consommation de vin bio en valeur d'achat a augmenté de 9,9 % auprès des ménages. Le chiffre d'affaire des ventes de vins tranquilles bio en 2018 est évalué à 1053 millions d'euros, et a augmenté de 109 % ces 5 dernières années.

Le vin représente 12 % des produits vendus en valeur d'achat sur le marché bio derrière l'épicerie, les fruits et légumes et la crèmerie bio.

Alors que la consommation de vin en général a tendance à diminuer, les parts de vin bio continuent d'augmenter avec une estimation de croissance de 16 % d'ici 2022 selon une étude de SudVinBio/MillésimesBio/IWSR. D'ici 2022, le vin bio atteindrait 7,68 % des parts de marché du vin contre 3,72 % en 2017.

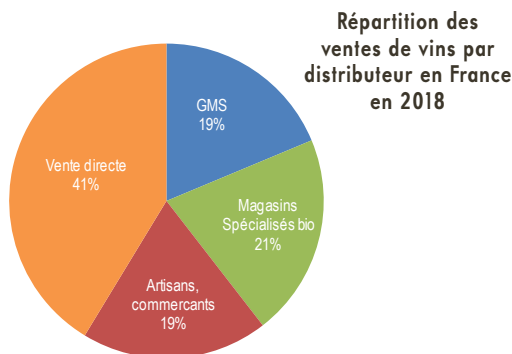
### Circuits de distribution

La vente directe est le circuit de distribution majoritaire des vins bio en France avec 41 % des parts de marché. L'analyse des prix montre que ce circuit est le plus rémunérateur pour le producteur.

La répartition des parts de marché des 3 autres circuits est homogène (autour des 19 % chacun). Cependant on observe une augmentation des parts de la GMS par rapport aux années précédentes.

La dynamique est porteuse également à l'export où la France se place comme 1<sup>er</sup> pays exportateur de vin bio au monde, avec 32 % des vins bio exportés venant de France.

A l'inverse, la France importe peu de vins bio : 99,5 % des vins bio consommés en France sont français.



### LES PRINCIPAUX OPÉRATEURS RÉGIONAUX

Cave de Branceilles, Cave de Brossac, Coteaux d'Albret bio, Cave de Crouseilles, Cave de Domme, Union de Guyenne, Cave d'Irouléguy, Cave de Mezin, Terres de Vignerons, Cave de rauzan, SCA UNIVITIS, Vignerons de Tutiatic, Vignerons de Buzet, Cave du Marmandai, SAS Amanieux, Ampelidaz, Chateaux, Domaines et Millesimes, Paysan bio...

## La conjoncture économique

Sources : commission INTERBIO

### Suivi des prix du marché

Globalement, le marché du vin bio est porteur, et la production pourrait venir à manquer dans les prochaines années. Ainsi la conjoncture est favorable à l'installation et à la conversion de viticulteurs / vigneron bio. La valorisation des vins bio est positive, il est important de travailler en région sur le maintien de prix rémunérateurs dans les années à venir.

En région, la filière dispose de prix basés sur les cours du vrac ; or ce dernier représente un quart du marché du vin bio, et il n'existe à ce jour aucun opérateur spécialisé dans le vrac en région. Le vrac bio se structure peu à peu face à une demande croissante de la GMS.

Historiquement en Nouvelle-Aquitaine, la filière est composée majoritairement d'exploitations viticoles de petites tailles commercialisant de petits lots, contrairement au schéma présent en Occitanie. Cependant les dernières conversions en bio en Nouvelle-Aquitaine concernent des surfaces en moyenne de 30 ha.

### Les enjeux

- Assurer une adéquation entre la production et la demande du marché en pleine expansion.
- Maintenir des prix rémunérateurs pour les producteurs.
- Proposer un accompagnement technique à la vigne comme au chai.
- Travailler sur la gestion des contaminations croisées et sur les seuils de résidus.

## Les projets et dynamiques en cours

Sources : commission INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

La filière vin bio en région se structure peu à peu, le négoce s'intéresse de plus en plus au marché du vin bio face à une demande croissante.

La structuration de la filière se poursuit tant au niveau des caves indépendantes que des caves coopératives. Pour ces dernières, on note un engagement en bio de plus en plus poussé sur les 3 dernières années. Cela fait suite à une forte demande des coopérateurs et à une volonté d'intégrer le marché porteur du vin bio sur le marché interne ou comme à l'export.

### CONTACTS PRODUCTION

#### Bio Nouvelle-Aquitaine

Paul-Armel SALAUN  
pa.salaun@bionouvelleaquitaine.com - 06 71 64 24 81

#### Chambres d'agriculture

Karine BARRIERE  
k.barriere@correze.chambagri.fr - 05 55 66 21 95 - 07 63 45 23 42

#### Vignerons bio de Nouvelle-Aquitaine

Gw-enaëlle LE GUILLOU  
direction@vigneronsbionouvelleaquitaine.fr

### CONTACT FILIÈRE

#### INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

Marie DELHOUME  
m.delhoume@interbionouvelleaquitaine.com - 06 61 91 63 62

Avec le soutien de :



Un partenariat entre :



# RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE RÉALISÉE AUPRÈS DES MARAÎCHERS BIO EN 2018

## EN NOUVELLE-AQUITAINE

Source : Chambres d'agriculture

**Objectif de cette enquête :** mieux connaître l'état de la production, les performances économiques et les voies de commercialisation en maraîchage bio afin d'accompagner le développement de cette filière dans la région Nouvelle-Aquitaine. En effet, une meilleure connaissance des maraîchers bio déjà installés permet de mieux orienter les porteurs de projet souhaitant s'installer en maraîchage bio à l'avenir.

**Cible de cette enquête :** tous les agriculteurs de la région ayant une activité de maraîchage diversifié ou spécialisé sur leur exploitation.

**76 réponses ont été collectées.**

## Définition donnée au maraîchage pour cette enquête

- Production de légumes diversifiés (large gamme de légumes produits) ou production spécialisée (gamme de légumes produits plus réduite).
- Nombre de légumes produits annuellement sur l'exploitation entre 6 et 60 espèces.
- Commercialisation majoritairement en circuits-courts et vente directe (vente à la ferme, AMAP, paniers, marchés ...).
- Parcelles de plein air ou sous abris (serres chauffées ou non, tunnels, abris froids) toujours consacrées à des légumes au fil des campagnes.
- Assolement généralement réservé aux légumes avec plusieurs rotations successives possibles sur les parcelles.
- Production brute standard supérieure ou égale à 66 % de la production brute standard globale de l'exploitation.
- Produits destinés à la vente en frais.



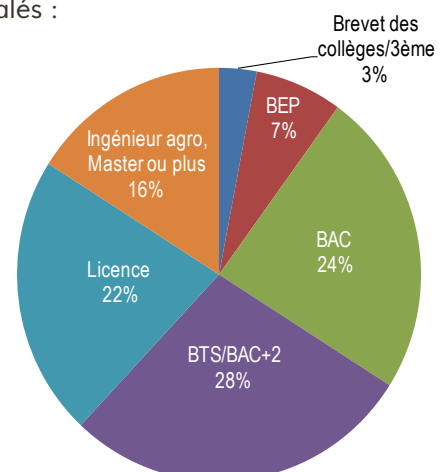
Crédit photo : CDA 24

## Caractéristiques des exploitations enquêtées

- Statut juridique : 79 % des répondants sont installés en individuel. 9 % sont en GAEC.
- 66 % des répondants sont situés en milieu rural et 34 % en zone périurbaine.
- Concernant le foncier, 71 % des enquêtés ont répondu ne pas rencontrer de difficultés liées au foncier. 29 % ont répondu qu'ils en rencontraient, notamment la difficulté à trouver des terres pour l'agrandissement.

## Caractéristiques des chefs d'exploitation

- 57 % des exploitants sont des hommes et 43 % sont des femmes.
- 79 % des répondants ne sont pas issus du milieu agricole.
- 61 % des répondants ont suivi une formation en maraîchage avant de s'installer et avaient une expérience en maraîchage.
- 87 % des répondants ont exercé une autre profession avant d'être chef d'exploitation.
- 91 % des répondants n'exercent pas une autre profession en parallèle.
- Les niveaux d'étude des chefs d'exploitation sont assez étalés :



## Production et parcellaire

- La moitié des répondants ont dit avoir d'autres productions ou ateliers que le maraîchage sur leur exploitation.
- Les trois quarts des répondants travaillent sur une Surface Agricole Utile (SAU) dédiée au maraîchage AB de moins de 3 ha.
- 41 % des répondants cultivent plus de 30 espèces.
- 88 % des répondants produisent leurs propres plants de légumes.

## Commercialisation de la production

La moitié ont répondu.

Le premier mode de commercialisation est la vente directe à la ferme, puis les paniers (notamment au sein des AMAP), puis les marchés. 30 % commercialisent dans les commerces spécialisés bio.

## Main d'oeuvre et temps de travail

En période hivernale, ce sont majoritairement les exploitants et associés qui sont présents sur l'atelier maraîchage.

En pleine saison (printemps et été) :

- 1 à 2 exploitants associés présents pour trois quarts des répondants ;
- pas de salariés permanents dans la majorité des cas ;
- pas de salariés saisonniers dans la moitié des répondants ;
- des personnes de la famille ou amis ou stagiaire sont présents en pleine saison pour la moitié des répondants.



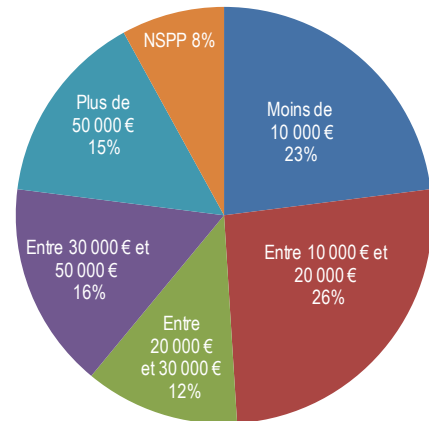
Crédit photo : CDA 24

## Économie

- 70 % des répondants ont investi (hors foncier) moins de 50 000€ depuis leur installation en AB, dont 38 % des répondants qui ont investi moins de 25 000 €.
- 68 % des répondants (63 réponses) ont perçu des aides à l'installation dans les 5 dernières années, notamment la DJA (Dotation Jeune Agriculteur), prêts bonifiés, aide à la création d'entreprise, aide aux investissements.
- 82 % des répondants perçoivent les aides à l'AB, dont le crédit d'impôt.

### Chiffres d'affaires

- Les chiffres d'affaires liés à l'atelier maraîchage bio des exploitations enquêtées sont variables.
- 50 % ont un CA inférieur à 20 000 € ce qui peut s'expliquer par le manque d'investissement, le manque de matériel, des surfaces trop petites, le temps nécessaire pour stabiliser l'entreprise (plusieurs années)...



### Revenu des exploitants

- 61 % des répondants prélèvent moins de 500 € par mois sur l'exploitation pour leur vie personnelle.
- Et 24 % prélèvent moins de 1 000 € par mois sur l'exploitation pour leur vie personnelle.
- 53 % disent percevoir des revenus extérieurs à l'exploitation, notamment aides sociales et revenu du conjoint(e).

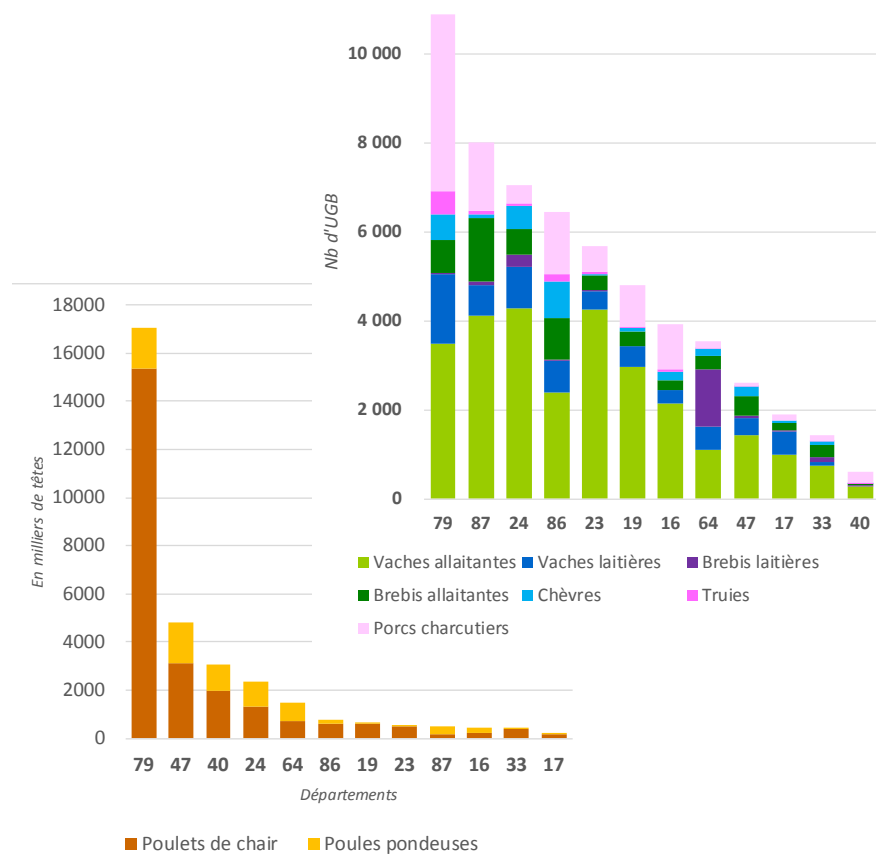
# PRODUCTIONS ANIMALES EN 2018

## EN NOUVELLE-AQUITAINE

Sources : AgenceBio / OC, Agreste, Chambres d'agriculture



### Répartition des cheptels de Nouvelle-Aquitaine par département en 2018 (en nb. d'UGB (Unités de Gros Bétail) – hors porcs charcutier)



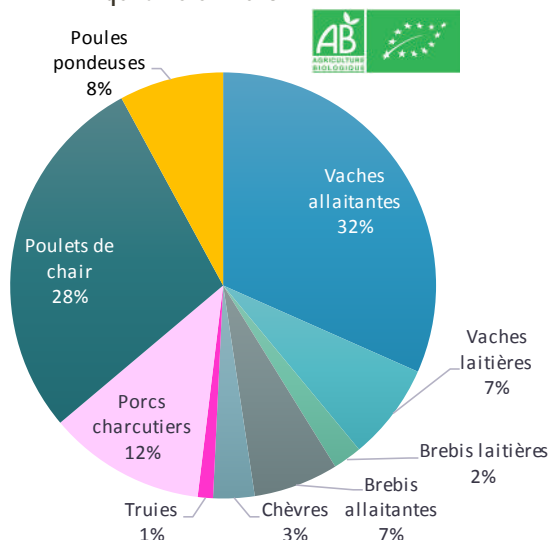
La production de viande bovine et ovine bio se fait majoritairement à l'est et au nord de la Nouvelle-Aquitaine (Corrèze, Creuse, Dordogne, Deux-Sèvres, Vienne, Haute-Vienne).

A noter que la production de lait de brebis est très largement dominante dans les Pyrénées-Atlantiques.

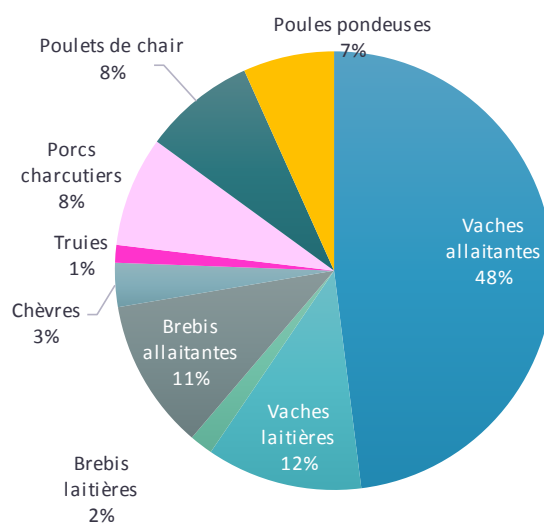
De même, le département des Deux-Sèvres est en tête pour la production de lait de chèvre, suivi par la Dordogne.

La production de poulets de chair est très présente dans les départements des Deux-Sèvres et du Lot-et-Garonne, suivis par les Landes, la Dordogne et la Corrèze. On remarque un développement de cette production en Haute-Vienne. Les cheptels de poules pondeuses sont répartis de la même façon qu'en volaille de chair.

### Répartition des cheptels conduits en bio en Nouvelle-Aquitaine en 2018



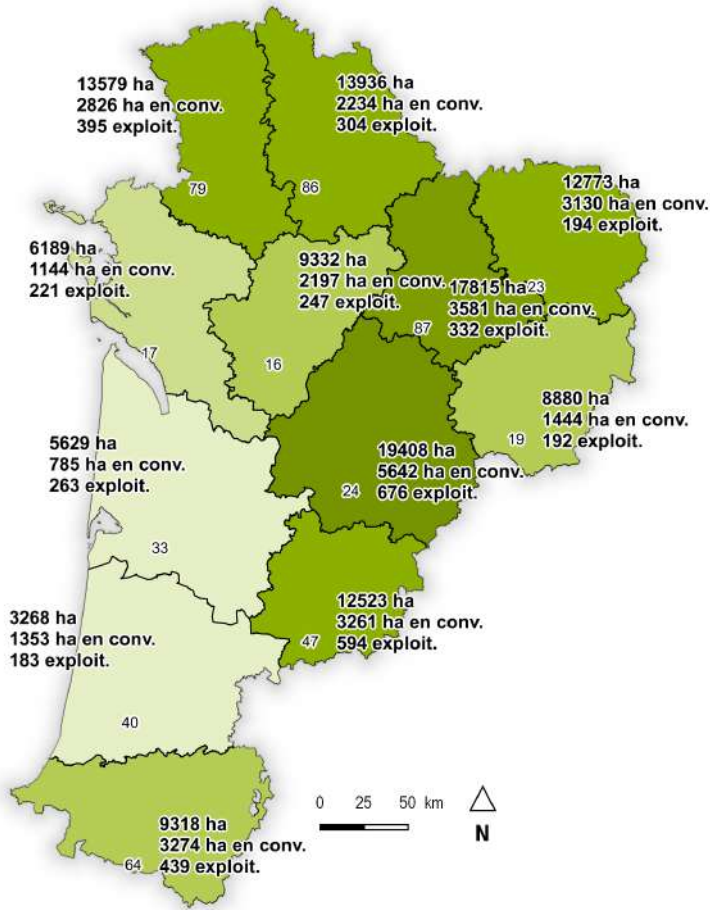
### Le cheptel conventionnel de Nouvelle-Aquitaine en 2017 (Source : Agreste «statistique agricole annuelle - memento 2018»)



On constate que la production dominante, tout mode de production confondu (bio, conventionnel...) concerne les vaches allaitantes. En bio la répartition est plus équilibrée entre les différents ateliers animaux. Les élevages bovin et ovin viande bio représentent une part nettement plus faible du cheptel total.

# Des productions animales impliquant des surfaces fourragères importantes

Surfaces fourragères bio et en conversion et nombre d'exploitations en produisant en Nouvelle-Aquitaine en 2018



4 040 exploitations ont des surfaces fourragères bio (surfaces toujours en herbe et production de fourrages pour alimenter les troupeaux).

Ces surfaces représentent 48 % de toutes les surfaces cultivées en bio (+ 17 % par rapport à 2017) en Nouvelle-Aquitaine.

Elles représentent 6 % des surfaces fourragères (toute conduite confondue (bio, conventionnel...) en Nouvelle-Aquitaine (Agreste 2018).

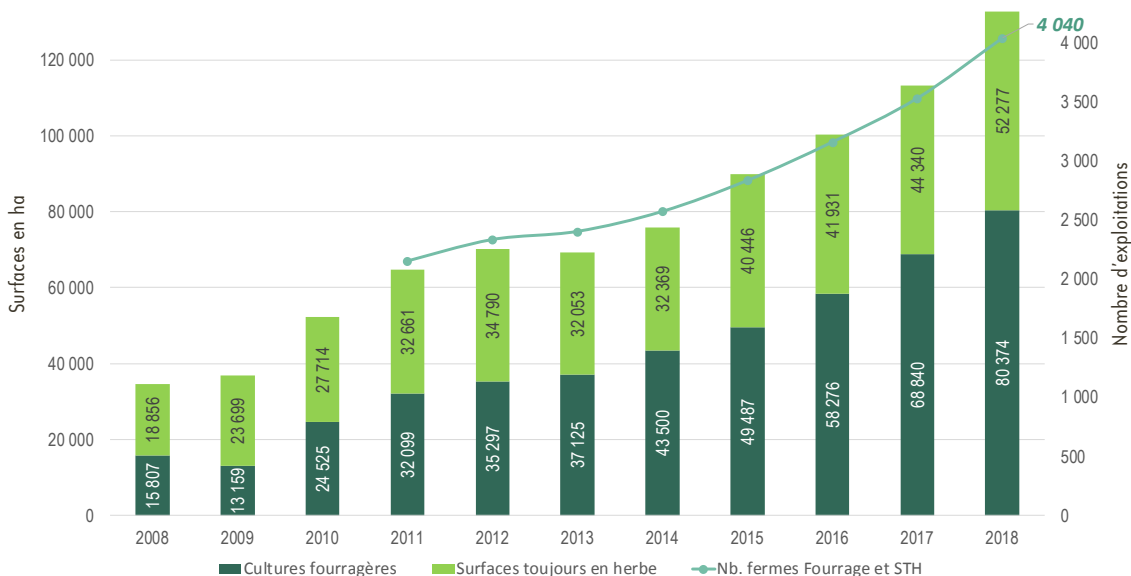
6 départements ont plus de 12 000 ha : Dordogne, Haute-Vienne, Vienne, Deux-Sèvres, Creuse et Lot-et-Garonne.

- soit 68 % de la surface fourragère bio et conversion de Nouvelle-Aquitaine ;
- soit 33 % de la SAU bio et conversion de Nouvelle-Aquitaine.

Il est intéressant d'étudier la part de SAU couverte par les surfaces fourragères dans chaque département. On constate notamment que, dans les départements suivants, 50 % de la SAU bio est occupée par des surfaces fourragères :

- 81 % en Corrèze, 79 % en Creuse et 73 % en Haute-Vienne ;
- puis 65 % dans les Pyrénées-Atlantiques, 58 % en Dordogne et 53 % en Charente.

Évolution du nombre d'exploitations et des surfaces fourragères en Nouvelle-Aquitaine en 2018



# LA FILIÈRE VIANDE BOVINE BIO

## EN NOUVELLE-AQUITAINE

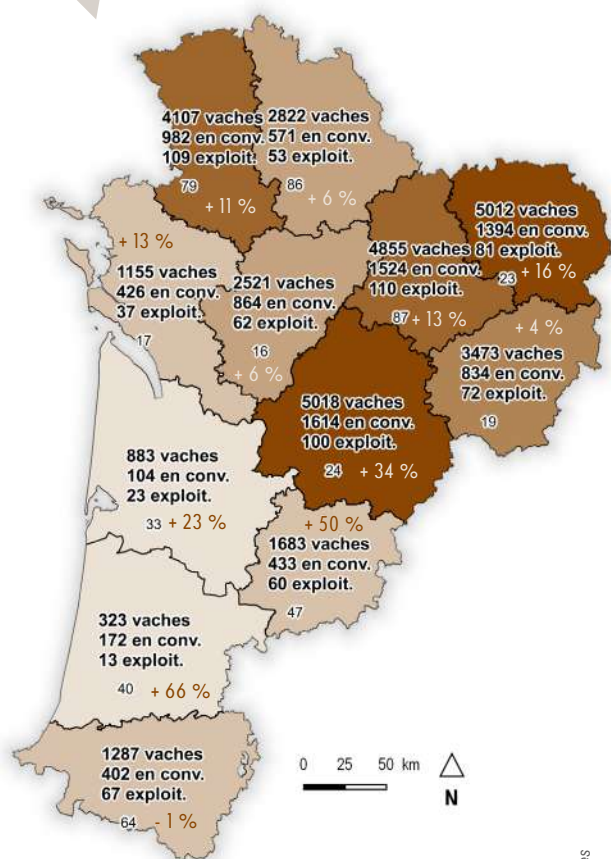


## La production

Sources : données Agence BIO / OC, Agreste

### Nombre d'exploitations et de vaches allaitantes bio en Nouvelle-Aquitaine en 2018

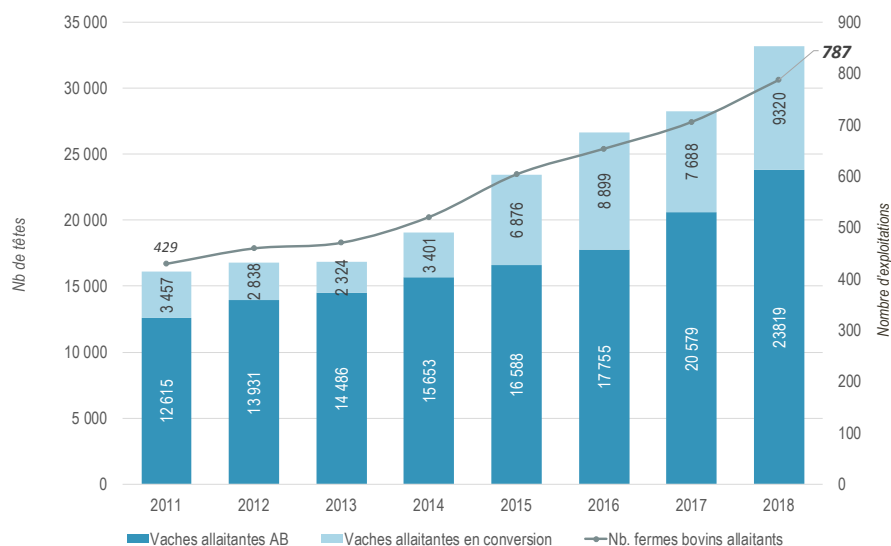
- 593 exploitations
- 33 100 vaches allaitantes dont 9300 en conversion
- **+ 16 % / 2017**
- 4% du cheptel de vaches allaitantes de Nouvelle-Aquitaine est bio



Le bassin historique de production est situé au nord-est de la région, avec plus de 5000 vaches allaitantes en Creuse, plus de 4000 vaches en Haute-Vienne et dans les Deux-Sèvres, plus de 3400 vaches en Corrèze.

Le cheptel de vaches allaitantes bio et en conversion représente 35 % du cheptel bio et conversion de la Nouvelle-Aquitaine.

### Evolution du cheptel de vaches allaitantes certifiées bio et en conversion et du nombre d'exploitations de 2008 à 2018 en Nouvelle-Aquitaine

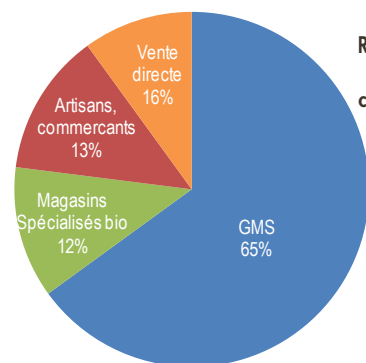




Sources : FranceAgriMer, Interbev, commission INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

A l'opposé de la filière conventionnelle, le marché de la viande bovine bio continue sa croissance en 2018, avec + 18 % de consommation. La part de viande importée est quasiment nulle.

Les viandes bovines bio sont commercialisées sur tous les circuits avec une prédominance des GMS.



Répartition des achats de viande bovine des ménages (M€) par circuits de distribution en France en 2018

Le steak haché est le produit phare de la filière, représentant plus de 50 % des volumes vendus. Il est en majorité issu de vaches laitières de réforme, mais des gammes allaitantes existent aussi ; les vaches allaitantes de qualité modeste peuvent aussi être utilisées pour palier au manque de vaches de réformes laitières.

### Quelles valorisations pour la voie mâle ?

Très développée en agriculture conventionnelle, il n'existe pas de filière brouards biologiques. Afin d'éviter une commercialisation hors circuits bio, différentes productions peuvent permettre de valoriser les mâles.

- **Le veau de lait** : il est élevé uniquement au lait maternel et d'une vache nourrice. Il est abattu à moins de 6 mois, pour un poids carcasse de maximum 180 kg.
- **Le veau rosé** : il est élevé au lait maternel et complémenté en fourrage et en céréales et est abattu à moins de 8 mois.
- **Le bœuf** : la production de bœuf peut valoriser des animaux de races à viande, mixtes ou laitière. Ces animaux permettent de valoriser des parcelles en herbes éloignées ou moins faciles à exploiter sur de longues périodes.
- **Le jeune bovin** : mâle entier dont la vente favorise un roulement de trésorerie plus rapide que le bœuf mais nécessitant davantage de fourrage et de concentrés.

### LES PRINCIPAUX OPÉRATEURS RÉGIONAUX

**Collecteurs** : SCA Le Pré Vert, Unébio, Caveb, Corali, Euralis Bovins, Cavac, Ter'élevage, Bondy viande, Expalliance, Elvéa, etc.

**Transformateurs** : SVEP, Danival (babyfood), etc.

Sources : FranceAgriMer, Interbev, commission INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

### Forces

- Des prix bio stables, déconnectés de ceux du marché du conventionnel.
- Un marché porteur : hausse de la consommation de la viande bio (dans un contexte de baisse générale de la consommation de viande conventionnelle).
- Une filière bien structurée de l'amont à l'aval :
  - présence des collecteurs dans tous les départements, et particulièrement dans les bassins de production au nord et à l'est ;
  - contractualisation entre les producteurs et les acheteurs afin de réguler les arrivées d'animaux et de stabiliser les prix (lié à la planification des animaux).
- Planification des sorties d'animaux pour répondre à un marché en recherche d'animaux finis tout au long de l'année.
- La possibilité de produire différents types d'animaux selon la demande du marché et les contraintes de production.
- Un suivi spécifique via le réseau bio : formations, rencontres, diagnostics, etc.
- Une structure interprofessionnelle nationale (Interbev) avec une commission bio dédiée.

### Faiblesses

- Coûts de production parfois élevés lorsque l'autonomie alimentaire est trop faible sur l'exploitation.
- Pas de filière pour les brouards : il faut produire différemment en bio (cf. valorisation de la voie mâle).

### Opportunités

- Un développement du marché de la restauration collective (appuyé par la loi Egalim).
- Des systèmes de production conventionnels parfois assez proches du bio : facilite la conversion.

### Menaces

- Concurrence internationale : arrivée d'animaux élevés à bas coût notamment en filière conventionnelle : il faut préserver les filières locales et bio.

# Les projets et dynamiques en cours

Sources : commission INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

L'introduction de viande bio pour la restauration collective se poursuit, encouragée par la loi Egalim. Le veau rosé est particulièrement adapté à ce type de débouché : moins coûteux à produire que le veau de lait, il n'est pas anémié, convient à la fabrication de rôtis et autres morceaux transformés, a un meilleur rendement après cuisson que son homologue conventionnel (à volume consommé identique, moins de volume à acheter).

## CONTACTS PRODUCTION

Bio Nouvelle-Aquitaine

Thierry MOUCHARD

t.mouchard@bionouvelleaquitaine.com - 06 24 04 01 56

Chambres d'agriculture

Nicolas DESMARIS

nicolas.desmaris@haute-vienne.chambagri.fr

06 12 69 84 90

## CONTACT FILIÈRE

INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

Barbara KASERER-MENDY

b.kaserer@internouvelleaquitaine.com - 06 56 50 44 26

Avec le soutien de :



Un partenariat entre :



# LA FILIÈRE VIANDE OVINE BIO

## EN NOUVELLE-AQUITAINE



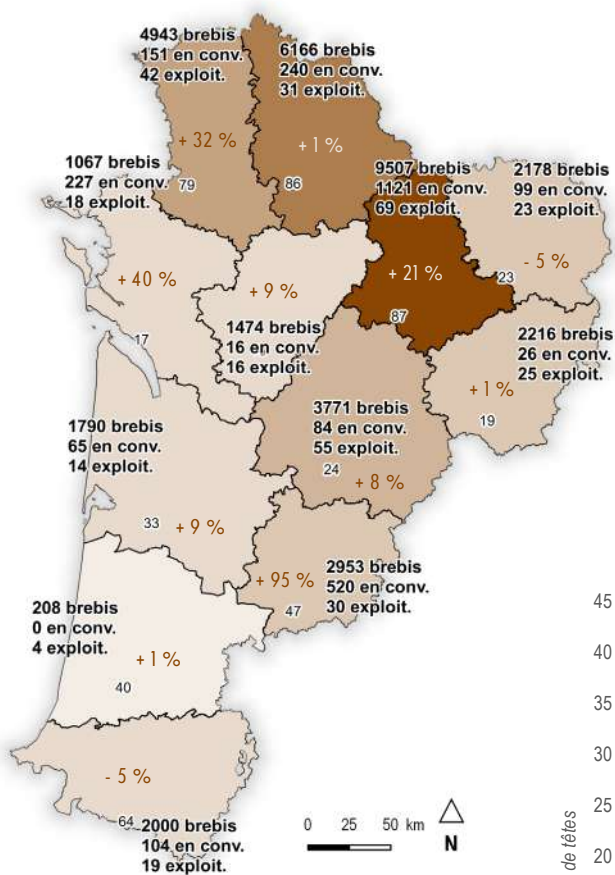
OVIN  
VIANDE

## La production

Sources : données Agence BIO / OC, Agreste

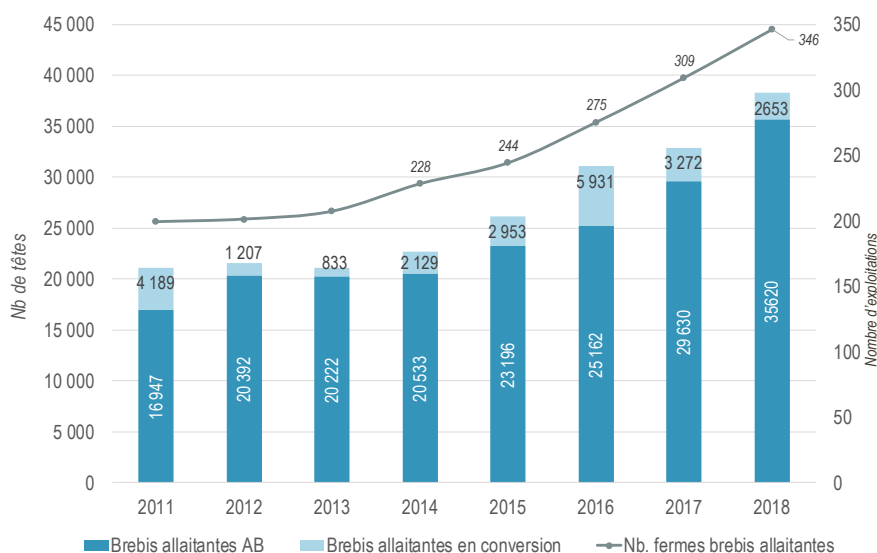
### Nombre d'exploitations et nombre de brebis allaitantes bio en Nouvelle-Aquitaine en 2018

- 312 exploitations
- 38 273 brebis allaitantes dont 2 653 en conversion  
+ 16 % / 2017
- 3 % du cheptel de brebis allaitantes en Nouvelle-Aquitaine est bio



Le bassin historique de production est situé au nord-est de la région, avec plus de 9 500 brebis allaitantes en Haute-Vienne, plus de 6 000 brebis dans la Vienne et près de 5 000 brebis dans les Deux-Sèvres.

### Evolution du cheptel de brebis allaitantes certifiées bio et en conversion et du nombre d'exploitations ayant un atelier ovin allaitant de 2008 à 2018 en Nouvelle-Aquitaine

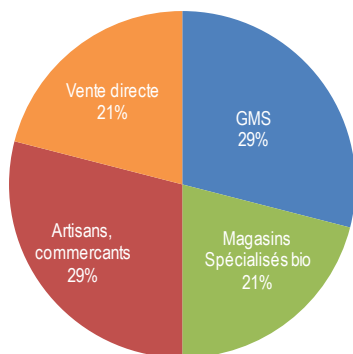


## La consommation

Sources : FranceAgriMer, Interbev, commission INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

La vente directe et la vente en boucheries représentent 50 % du marché de l'agneau français, ce qui est une particularité dans les filières biologiques ou la GMS détient une part de marché plus forte. La différence de prix entre des agneaux bio et certains agneaux conventionnels sous SIGO est faible ; la vente directe permet de dégager une plus-value supérieure pour les exploitations.

Répartition des achats d'agneau bio des ménages par circuits de distribution (en M€) en 2018 en France



## Les projets et dynamiques en cours

Sources : Interbev

- Des actions de promotion pour les sorties d'agneau à l'automne lorsque l'offre est naturellement à son pic (cf. quinzaine de l'agneau bio par Interbev chaque novembre, de 2018 à 2020).
- Un travail sur des races qui dessaisonnent plus facilement pourrait aussi permettre d'étendre les périodes de production.

### LES PRINCIPAUX OPÉRATEURS RÉGIONAUX

**Collecteurs :** Limovin, SCA Le Pré Vert, Poitou Ovins, Caveb, Ecoovi, Unebio, Bellac Ovin, CAOSO, etc.

## La conjoncture économique

Sources : FranceAgriMer, Interbev, commission INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

Malgré la sécheresse et une prolificité réduite par endroit, les abattages ont augmentés de 10 % en 2018.

Les sécheresses ont cependant induit des sorties avancées en fin d'été et début d'automne et des qualités variables.

### Forces

- Des prix bio stables, déconnectés de ceux du marché conventionnel.
- Une filière bien structurée de l'amont à l'aval :
  - Présence des collecteurs dans tous les départements, et particulièrement dans les bassins de production au nord et à l'est ;
  - Contractualisation entre les producteurs et les acheteurs afin de réguler les arrivées d'animaux et de stabiliser les prix (lié à la planification des animaux).
- Planification des sorties d'animaux pour répondre à un marché en recherche d'animaux finis tout au long de l'année.
- Un suivi spécifique via le réseau bio : formations, rencontres, diagnostics, etc.

### Faiblesses

- Les coûts de production sont parfois élevés lorsque l'autonomie alimentaire est trop faible sur l'exploitation : le coût de l'aliment bio est près de 2 fois plus cher en bio qu'en conventionnel.
- La saisonnalité de la production d'agneaux bio permet difficilement de lisser la production et pénalise le prix payé au producteur (trop d'agneaux à certaines périodes, pas assez à d'autres).
- Les coûts de transport et de découpe sont élevés, en lien avec la petite taille des agneaux : ceci engendre un prix élevé pour le consommateur. Les ateliers de découpe spécialisés et les bouchers traditionnels sont davantage en mesure de valoriser cette viande.
- Il y a peu de variables d'ajustement sur la chaîne des valeurs amont-aval en raison de ces contraintes qui favorisent un prix final de vente élevé.
- La valorisation des brebis bio est difficile, la consommation de viande de mouton adulte reste marginale en France.

### Opportunités

- Des systèmes de production conventionnels parfois assez proches du bio : facilité de conversion pour les producteurs étant alimentaires autonomes.

## CONTACTS PRODUCTION

Bio Nouvelle-Aquitaine

Philippe DESMAISON

p.desmaison79@bionouvelleaquitaine.com - 06 21 31 32 65

Chambres d'agriculture

Nicolas DESMARIS

nicolas.desmaris@haute-vienne.chambagri.fr

06 12 69 84 90

## CONTACT FILIÈRE

INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

Barbara KASERER-MENDY

b.kaserer@interbionouvelleaquitaine.com - 06 56 50 44 26

Avec le soutien de :



RÉGION  
Nouvelle-  
Aquitaine



Un partenariat entre :



AGRICULTURES  
& TERRITOIRES  
CHAMBRES D'AGRICULTURE  
NOUVELLE-AQUITAINE



# LA FILIÈRE VIANDE PORCINE BIO

## EN NOUVELLE-AQUITAINE



## La production

Sources : données Agence BIO / OC, Agreste, Chambres d'agriculture

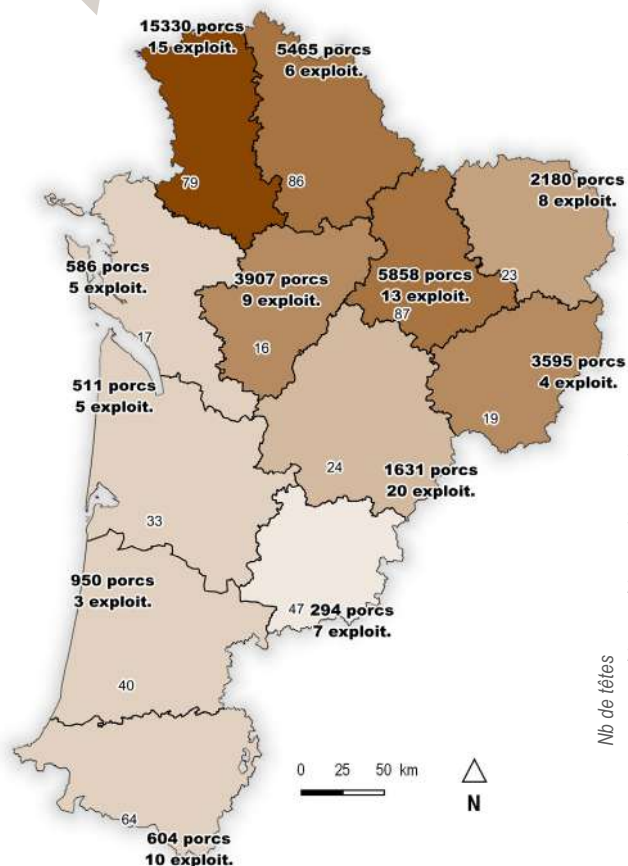
### Nombre d'exploitations et de porcs bio en Nouvelle-Aquitaine en 2018

- Truies : 1 % des UGB bio de la région (soit 3 326 truies, dont 228 en conversion). **+ 20 % / 2017**
- 5 % des truies de Nouvelle-Aquitaine sont bio
- 91 exploitations élèvent des truies bio
- Porcs charcutiers : 12 % des UGB de la région (soit 40 911 porcs bio) **- 8 % / 2017**
- Augmentation du nombre d'exploitations élevant des porcs charcutiers de + 14 % / 2017

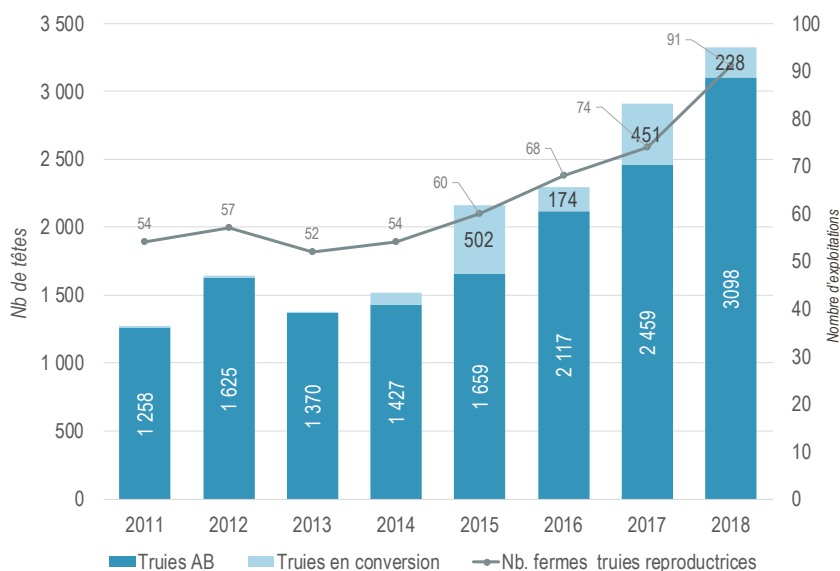
**Localisation** : la production est très majoritairement située dans les Deux-Sèvres où les systèmes de production sont plus intensifs en surface.

**Les installations et les conversions** se répartissent sur les trois systèmes de production : naisseur, engraisseur ou naisseur-engraisseur.

**Alimentation** : le cheptel monogastrique est très consommateur de grandes cultures biologiques. Certains groupements qui mettent en place des élevages porcins sont également des fabricants d'aliments : ceci leur permet de gérer durablement la question de l'alimentation au sein de la filière et ainsi de mieux réguler les prix.



### Evolution du nombre de truies certifiées bio et en conversion et du nombre d'exploitations de 2008 à 2018 en Nouvelle-Aquitaine



## La consommation

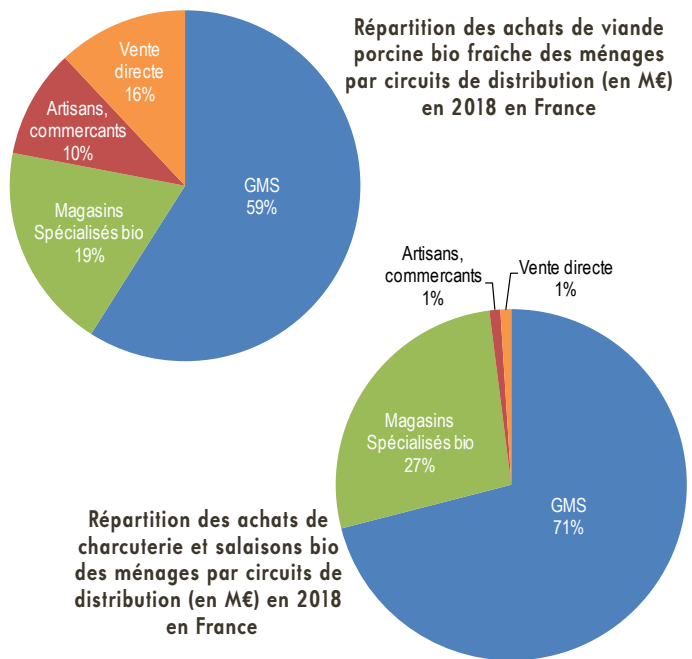
Sources : FranceAgriMer, Interbev

Un marché porteur :

- très forte demande de porc bio (l'offre ne couvre pas la demande). Cultiver la rareté permet d'assurer des prix rémunérateurs aux producteurs ;
- forte augmentation des abattages en 2018 : + 30 % par rapport à 2017.

Le porc bio se commercialise dans tous les circuits de distribution, avec une augmentation de la part de vente en GMS versus 2017.

Le porc est principalement consommé sous forme de produits charcutiers, et notamment de jambon.



## Les projets et dynamiques en cours

Sources : Interbev, commission INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

De nombreux opérateurs se lancent dans la transformation du porc bio avec notamment la création de gammes de saucisseries et de salaisons. La question de l'équilibre carcasse se pose toujours dans le cadre du développement de ces gammes, qui n'utilisent pas tous les morceaux de la carcasse (contrairement à la vente directe ou aux boucheries artisanales qui transforment et valorisent tous les morceaux).

## La conjoncture économique

Sources : FranceAgriMer, Interbev, commission INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

### Forces

- Des prix bio stables, rémunérateurs (2,5 fois le prix conventionnel), déconnectés du marché conventionnel.
- Une filière bien structurée de l'amont à l'aval :
  - présence de collecteurs principalement au nord et à l'est de la région ;
  - mise en place de contractualisations pluriannuelles longues entre les producteurs, les collecteurs et les distributeurs (contrats bi ou tri-partites) ;
  - sorties régulières d'animaux (pas de saisonnalité) ;
  - Demande peu de surfaces (attention cependant au lien au sol concernant l'alimentation et aux surfaces d'épandage).

### Faiblesses

- Attention à la surproduction, qui peut être rapide : maintenir un équilibre offre-demande favorable.
- Importantes surfaces d'épandage nécessaires.
- Coût élevé de l'alimentation (deux fois supérieur au coût conventionnel) : lors des périodes de sécheresse, les mauvais rendements en grandes cultures impactent le prix de l'aliment.

### Opportunités

- Les principaux collecteurs proposent un accompagnement technico-économique pour les producteurs, qu'ils soient novices ou avertis.
- D'anciens bâtiments (type stabulations) peuvent servir de base pour l'installation d'un atelier porcin.

### Menaces

- Réglementation : les modalités d'application du cahier des charges européen concernant l'accès à l'extérieur des truies et l'aire d'exercice partiellement découverte en engraissement ne sont pas encore clairement définies ; ces incertitudes semblent ralentir la mise en place de projets, notamment ceux nécessitant la construction de bâtiments neufs.
- Le coût de l'aliment pourrait être impacté dans les années à venir par les périodes récurrentes de sécheresse.

### LES PRINCIPAUX OPÉRATEURS RÉGIONAUX

- **Collecteurs** : SCA Le Pré Vert, Unébio, Capel Païso, Cavac, Bio Direct, APO, Cirhyo, etc.
- **Transformateurs** : Agour (Éts. Baillet), etc

### CONTACTS PRODUCTION

Bio Nouvelle-Aquitaine

Thierry MOUCHARD

t.mouchard@bionouvelleaquitaine.com - 06 24 04 01 58

Chambres d'agriculture

Gérard KERAVAL

gerard.keraval@deux-sevres.chambagri.fr

05 49 77 15 15 - 06 74 68 70 63

### CONTACT FILIÈRE

INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

Barbara KASERER-MENDY

b.kaserer@interbionouvelleaquitaine.com - 06 58 50 44 26

Avec le soutien de :



Un partenariat entre :



# LA FILIÈRE POULET DE CHAIR BIO

## EN NOUVELLE-AQUITAINE

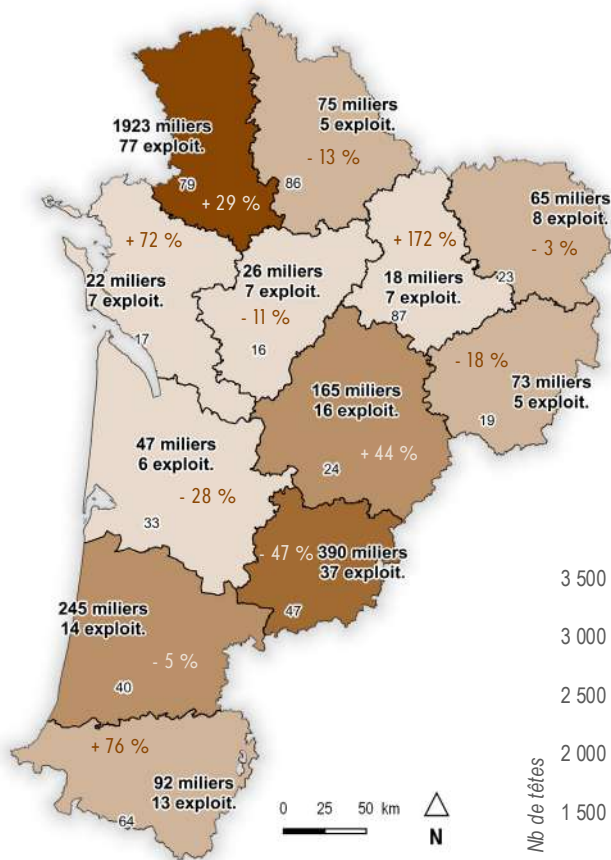


### La production

Sources : données Agence BIO / OC, Agreste, Chambres d'agriculture

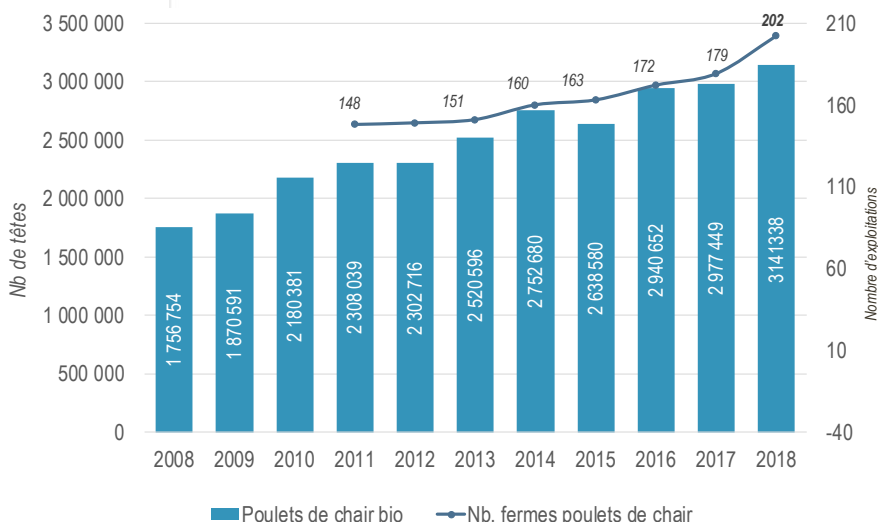
#### Nombre d'exploitations et de poulets de chair bio en Nouvelle-Aquitaine en 2018

- 202 exploitations
- 3 141 338 poulets de chair sont conduits en bio en 2018  
+ 4,5 % / 2017
- 19 % des poulets de Nouvelle-Aquitaine sont bio



- La production est majoritairement située dans les Deux-Sèvres (plus de 1 923 000 poulets produits par an, soit + 29 %).
- On note une grande disparité en nombre de poulets et des évolutions diverses selon les départements. Parmi ceux produisant plus de 90 000 poulets/an on remarque :
  - dans le Lot-et-Garonne : plus de 369 000 poulets et une évolution de - 47 % ;
  - dans les Landes : plus de 244 000 poulets et une évolution de - 5,2 % ;
  - en Dordogne : plus de 165 000 poulets et une évolution de + 44 % ;
  - dans les Pyrénées-Atlantiques : cheptel de plus de 92 000 poulets et une évolution de + 76 %.

Evolution du nombre de poulets de chair bio et du nombre d'exploitations de 2008 à 2018 en Nouvelle-Aquitaine

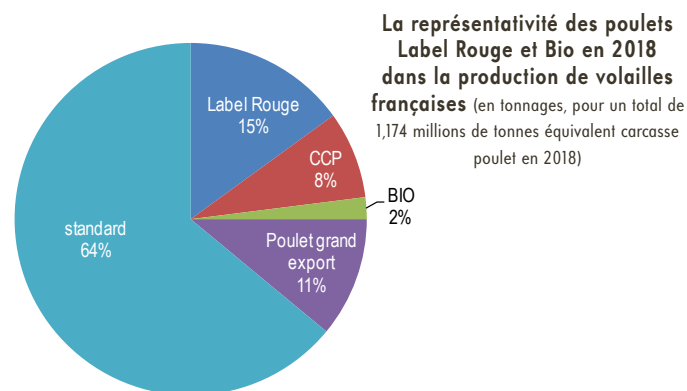


## La consommation

Sources : ITAVI, SYNALAF\*

\*L'observatoire économique du Synalaf représente les filières organisées en volailles de chair biologiques en France, soit environ 90 % de la production de poulets Bio observée par l'Agence Bio en 2016.

La filière volailles bio (produisant à 94 % des poulets de chair bio) poursuit son ascension rapide entamée depuis quelques années, avec plus de 12,6 millions de volailles Bio mises en place en 2018, soit + 20 % / 2017 et + 42 % / 2016. La production bio ne représente toutefois que 2 % de la production française.



Cette forte croissance s'explique par la demande importante des consommateurs et par le développement de la GMS sur des circuits spécialisés notamment.

En 2018, 10 % des poulets PAC achetés par les ménages français étaient bio, selon le Kantar Worldpanel : près d'1 poulet sur 4 (24 %) acheté par les ménages français, PAC et découpes confondus, est un poulet Label Rouge ou Bio.

Les consommateurs privilégient les pièces découpées et/ou transformées aux poulets entiers pour des raisons de praticité et de rapidité de préparation. La part des découpes augmente chaque année, ce qui donne lieu à une saturation du marché de la carcasse du poulet de chair bio mais aussi des autres labels (problème de l'équilibre matière et de la valorisation de la carcasse).

Le poulet PAC bio, dont le prix en GMS est environ deux fois supérieur à celui du poulet PAC Label Rouge (d'après le Réseau des Nouvelles des Marchés), ne bénéficie pas de beaucoup de promotion en GMS, contrairement au poulet Label Rouge qui profite dans 1 magasin sur 3 de promotions hebdomadaires.

### LES PRINCIPAUX OPÉRATEURS RÉGIONAUX

**Collecteurs et transformateurs** : Blason d'Or, Périgord Aviculture, les Fermiers du Sud-Ouest, Les Fermiers Landais, Bodin, Mercier, Volineo, Bellavol, etc.

## La conjoncture économique

Sources : FranceAgriMer, Interbev, commission INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

### Forces

- Des prix bio stables, déconnectés du marché conventionnel.
- Une filière bien structurée de l'amont à l'aval :
  - mise en place de contractualisations pluriannuelles entre producteurs et collecteurs ;
  - des collecteurs en capacité de produire de l'aliment pour les volailles ;
  - sorties régulière d'animaux (pas de saisonnalité) ;
  - une production qui demande peu de surfaces (attention cependant au lien au sol concernant l'alimentation).
- Les cycles courts de productions permettent de réguler plus aisément l'offre par un allongement des durées de vides sanitaires.

### Faiblesses

- Attention à la surproduction, qui peut être rapide : maintenir un équilibre offre-demande favorable.
- Coût élevé de l'alimentation (deux fois supérieur au coût conventionnel) : lors des périodes de sécheresse, les mauvais rendements en grandes cultures impactent le prix de l'aliment.

### Opportunités

- Les principaux collecteurs proposent un accompagnement technico-économique pour les producteurs, qu'ils soient novices ou avertis.
- La loi Egalim prévoit 20 % de produits bio dans les cantines dès janvier 2022 : ceci pourrait développer les débouchés en restauration collective.

### Menaces

- Attention à la surproduction, qui pourrait faire chuter les prix.
- La nouvelle réglementation européenne prévoirait dès 2021 une obligation d'élevage des reproducteurs en bio, ce qui pourrait augmenter considérablement le prix d'achat des poussins.
- Le coût de l'aliment pourrait être impacté dans les années à venir par les périodes récurrentes de sécheresse.

## Les projets et dynamiques en cours

Sources : commission INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

La filière se développe aujourd'hui progressivement, la situation du marché est stabilisée en 2018 en Nouvelle-Aquitaine.

## CONTACTS PRODUCTION

### Bio Nouvelle-Aquitaine

Philippe DESMAISON  
p.desmaison79@bionouvelleaquitaine.com - 06 21 31 32 65

### Chambres d'agriculture

Gérard KERAVAL  
gerard.keraval@deux-sevres.chambagri.fr  
05 49 77 15 15 - 06 74 68 70 63

## CONTACT FILIÈRE

### INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

Barbara KASERER-MENDY  
b.kaserer@interbionouvelleaquitaine.com - 06 56 50 44 26

Avec le soutien de :



Un partenariat entre :



# LA FILIÈRE OEUFS BIO

## EN NOUVELLE-AQUITAINE



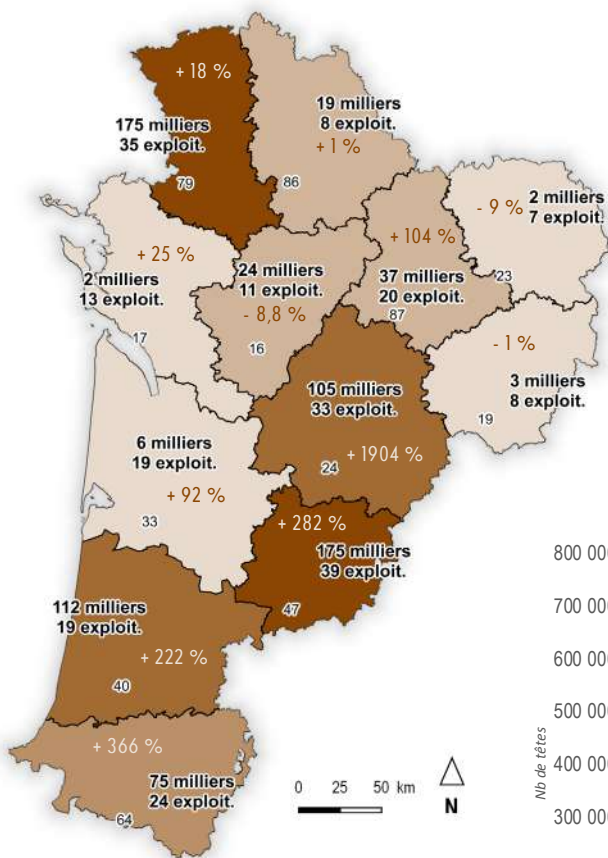
OEUFS

## La production

Sources : données Agence BIO / OC, Agreste, Synalaf, Chambres d'agriculture

### Nombre d'exploitations et de poules pondeuses bio en Nouvelle-Aquitaine en 2018

- 236 exploitations
- 734 682 poules pondeuses sont conduites en bio en 2018  
+ 127 % / 2017
- 21 % du cheptel de poules pondeuses de Nouvelle-Aquitaine est bio



La production est très majoritairement située dans les Deux-Sèvres et dans le Lot-et-Garonne avec plus de 175000 poules.

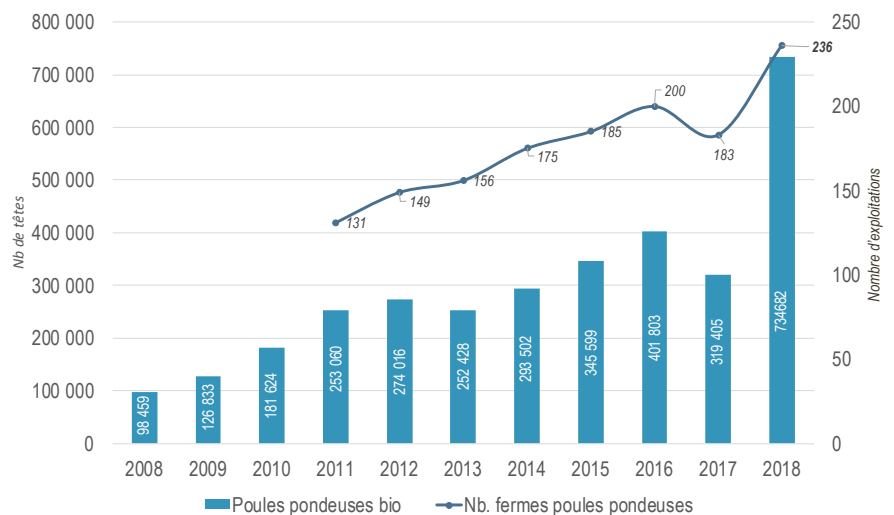
A noter une très importante augmentation du cheptel de poules pondeuses avec des évolutions à 2, 3, voire 4 chiffres dans les départements de la Dordogne, des Pyrénées-Atlantiques, du Lot-et-Garonne, des Landes, de la Haute-Vienne et de la Gironde.

### Evolution des pondeuses mises en atelier et de la production d'œufs bio en France en 2018 (Observatoire du Synalaf)

	2018	Evolution 2017	Evolution 2016
Nombre de poules pondeuses transférées en ateliers de ponte	3 846 792	+18,3 %	+43,6 %
Nombre d'œufs produits	1 022 441 794	+10,9 %	+39 %

En 2018 des ateliers de grande taille ont été installés ou convertis.

### Evolution du nombre de poules pondeuses bio et du nombre d'exploitation de 2008 à 2018 en Nouvelle-Aquitaine

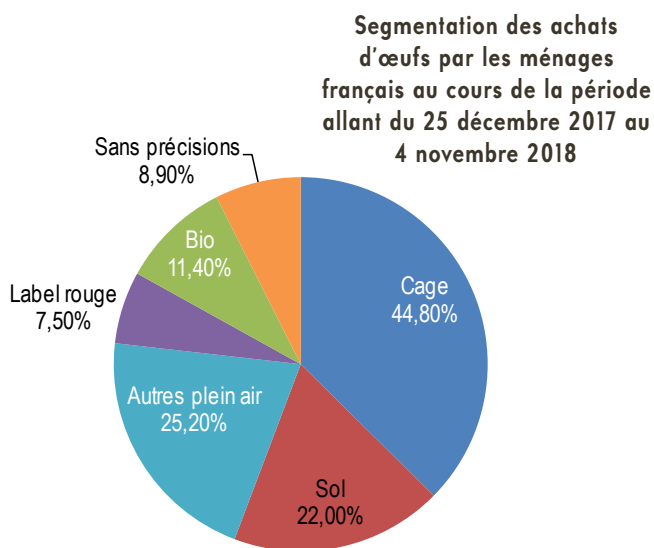




## La consommation

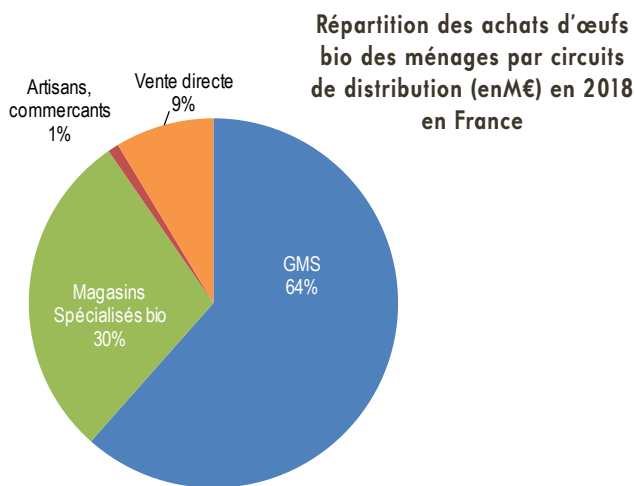
Sources : ITAVI, SYNALAF

Les œufs dits alternatifs représentent plus de 30 % des achats d'œufs des ménages français en 2018.



Le marché de l'œuf bio français est approvisionné à 99 % par des œufs produits en France.

Les œufs bio sont distribués dans tous les circuits de vente, avec une segmentation de prix en fonction du lieu de vente. Les prix moyens constatés en 2018 sont pour une barquette de 6 œufs 1,99 € en GMS, 2,27 € en magasin spécialisé et 1,72 € en hard discount (avec des augmentations respectives de 3,1, 2,3 et 7,5 % versus 2017).



## La conjoncture économique

Sources : FranceAgriMer, Interbev, commission INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

La forte augmentation de la production en 2018 pose question : le marché de l'œuf bio est saturé :

### Évolution de la réglementation européenne

La réglementation européenne à venir pourrait peser sur les coûts de production : sont en jeu la taille des élevages, l'alimentation 100 % bio et l'origine bio des poulettes d'un jour.

### Coût et origine de l'alimentation

Les filières monogastriques (aviculture et production porcine) consomment 75 % des grandes cultures destinées à l'alimentation animale, soit plus de 50 % des grandes cultures produites. Il faut donc veiller à ce que la production en grandes cultures bio française couvre bien les besoins de la filière, tout en sachant que la part des volumes orientés vers l'alimentation humaine est en croissance.

## Les projets et dynamiques en cours

Sources : commission INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

Le marché est aujourd'hui saturé, l'offre a dépassé la demande. Des œufs bio sont déjà déclassés en conventionnel et vendus à l'export. Certains projets de construction d'ateliers sont arrêtés par les groupements

### LES PRINCIPAUX OPÉRATEURS RÉGIONAUX

**Collecteurs :** Terres du Sud, Pampr'œuf, Cocorette, Biogaline, Noréa, Volinéo

## CONTACTS PRODUCTION

### Bio Nouvelle-Aquitaine

Philippe DESMAISON  
p.desmaison79@bionouvelleaquitaine.com - 06 21 31 32 65

### Chambres d'agriculture

Gérard KERAVAL  
gerard.keraval@deux-sevres.chambagri.fr  
05 49 77 15 15 - 06 74 68 70 63

## CONTACT FILIÈRE

### INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

Barbara KASERER-MENDY  
b.kaserer@interbionouvelleaquitaine.com - 06 56 50 44 26

Avec le soutien de :



Un partenariat entre :



# LA FILIÈRE LAIT DE VACHE BIO

## EN NOUVELLE-AQUITAINE



## La production

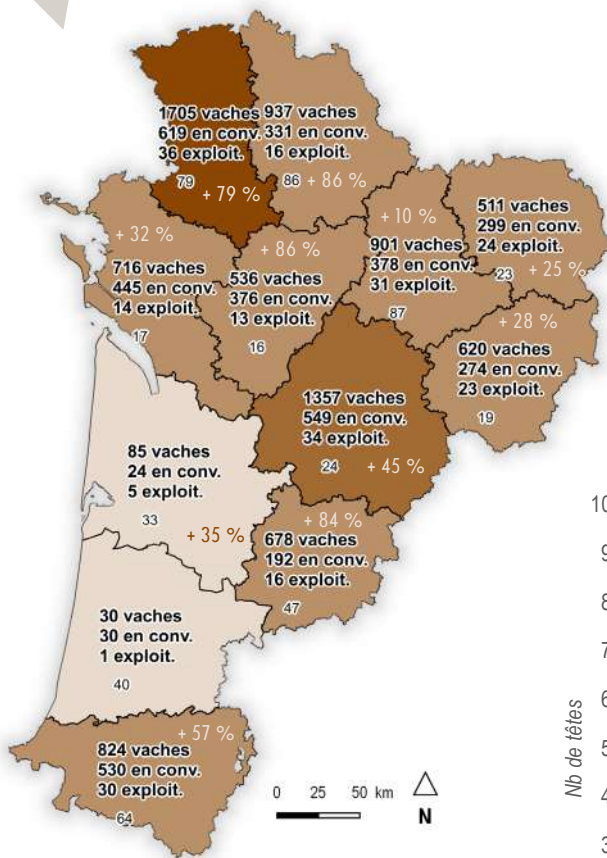
Sources : données Agence BIO / OC, Agreste, CNIEL

### Nombre de vaches laitières bio, pourcentage de croissance versus 2017 et nombre d'exploitations ayant un atelier bovin lait bio en Nouvelle-Aquitaine en 2018

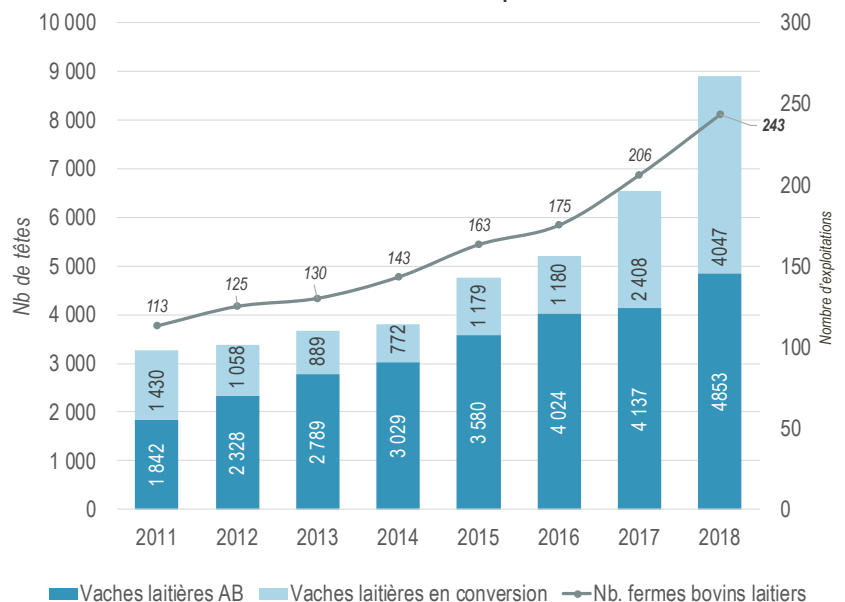
- 148 exploitations
- 8 900 vaches laitières bio dont 4050 en conversion
  - ↳ **+ 33 % / 2017**
- 5% des vaches de Nouvelle-Aquitaine sont bio
- En France, le lait bio représente 3,5 % de la collecte nationale en 2018, contre 2,6 % en 2017

La production de lait de vache bio est majoritairement située dans les Deux-Sèvres et en Dordogne, en limites des bassins laitiers des Pays de la Loire et d'Auvergne – Rhône Alpes.

En 2018 le cheptel en conversion est en forte augmentation. Attention : les vaches laitières appelées "tantes" (ou nourrices) pour l'élevage de veaux sous la mère sont intégrées dans les chiffres.



### Évolution du nombre d'exploitations et du cheptel de vaches laitières certifiées bio et en conversion entre 2011 et 2018 en Nouvelle-Aquitaine



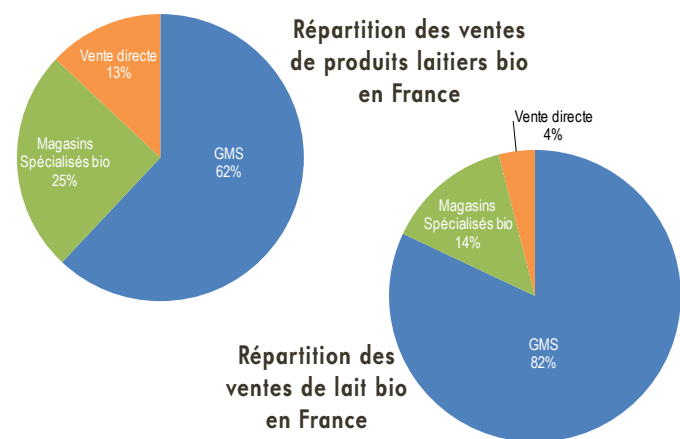
## La consommation

Sources : CNIEL, Agence Bio/ADN International

Les laits et produits laitiers consommés en France sont produits à près de 98 % sur le territoire national et 98 % du lait collecté en France est du lait de vache.

La consommation ne faiblit pas : les achats en volume augmentent de près de 14 % pour les produits laitiers et de 25,5 % pour le lait en 2018 versus 2017.

Plus de deux tiers des volumes de lait bio sont conditionnés en lait liquide. Côté ultra-frais, les yaourts représentent 63 % des fabrications. En 2018, ce sont les fabrications de desserts lactés (+ 48 %), les fromages frais (+ 39 %) ainsi que la crème (+ 30 %) et le beurre (+ 28 %) qui ont le plus progressés. Quant aux prix de vente ils sont tous à la hausse, notamment pour le beurre (+ 10,7 %).



## Les projets et dynamiques en cours

Sources : Interbev, commission interprofessionnelle INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

En 2022, la loi Egalim imposera 20 % de produits bio en restauration collective.

Le marché de la restauration collective recherche des produits laitiers en conditionnements spécifiques (lait et crème en outre de 10L, beurre en 1 kg, fromages blancs en seau, etc.).

Un travail est engagé entre acteurs de la restauration collective et les opérateurs de la filière lait pour permettre d'approvisionner les cantines de la région en produits laitiers bio régionaux.

Par ailleurs, INTERBIO a été sollicité dans le cadre des Etats Généraux de l'alimentation par l'État et la Région pour caractériser la filière laits bio et travailler sur la chaîne des valeurs. Une enquête « Prix premier acheteur » a été réalisée fin 2018. Un groupe de travail a été créé au sein de la commission laits bio pour poursuivre cette analyse.

## La conjoncture économique

Sources : commission bio CNIEL-FranceAgriMer/SSP, commission INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

En Nouvelle-Aquitaine, les conversions engagées se font en lien étroit avec les opérateurs de collecte qui accompagnent les producteurs en s'appuyant sur les réseaux bio régionaux.

La collecte de lait bio est effective sur tous les départements de Nouvelle-Aquitaine. Certains opérateurs économiques sont aujourd'hui à la recherche de lait de vache bio, notamment dans les zones où la collecte doit être consolidée (comme par exemple dans les Pyrénées -Atlantiques).

En 2018, il y a presque autant de vaches en conversion que de vaches certifiées ; une forte augmentation de la collecte de lait de vache bio est donc attendue pour 2019 et 2020.

Le marché du lait de vache bio est en croissance, mais de façon linéaire ; les bonds de production sont à éviter pour maintenir les prix payés aux producteurs. Certains collecteurs de lait suspendent provisoirement les conversions afin d'observer l'évolution des marchés, d'autres ont décidé de mettre en place des quotas pour diminuer la production de leurs adhérents de 5 % afin de maintenir les prix.

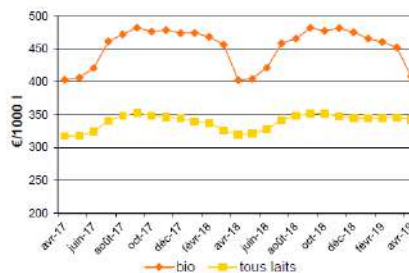
Il faut souligner que le prix du lait bio est stable, déconnecté du marché conventionnel, et ne subit pas les crises laitières récurrentes de la filière conventionnelle.

Malgré une collecte de lait de vache biologique toujours très dynamique, le prix du lait payé aux producteurs était comparable en 2018 à celui de 2017. Au premier trimestre 2019, ce prix est en hausse par rapport au 2<sup>ème</sup> trimestre de 2018. Le prix du lait bio est variable selon les zones de collecte, la qualité du lait, et les collecteurs.

Il faut aussi noter que les sécheresses récurrentes pourraient affecter la pousse de l'herbe et avoir des répercussions sur la production de lait au 2<sup>ème</sup> trimestre 2019.

### Prix payé producteur du lait de vache sur l'année 2018

Source : Commission bio CNIEL -Prix toutes primes comprises, toutes qualités confondues, ramené à un lait standard (38g MG/32g MP)



### LES PRINCIPAUX OPÉRATEURS RÉGIONAUX

- Collecte en Nouvelle-Aquitaine :** Biolait, Terra Lacta, Sodiaal
- Collecte en Dordogne :** laiterie Péchalou, Le Petit Basque
- Collecte Deux-Sèvres :** Eurial (filiale d'Agrial)

## CONTACTS PRODUCTION

### Bio Nouvelle-Aquitaine

Thierry MOUCHARD  
t.mouchard@bionouvelleaquitaine.com - 06 24 04 01 56

### Chambres d'agriculture

Nicolas DESMARIS,  
nicolas.desmaris@haute-vienne.chambagri.fr  
06 12 69 64 90

## CONTACT FILIÈRE

### INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

Barbara KASERER-MENDY  
b.kaserer@INTERBIOnouvelleaquitaine.com - 06 58 50 44 26

Avec le soutien de :



Un partenariat entre :



# LA FILIÈRE LAIT DE CHÈVRE BIO

## EN NOUVELLE-AQUITAINE



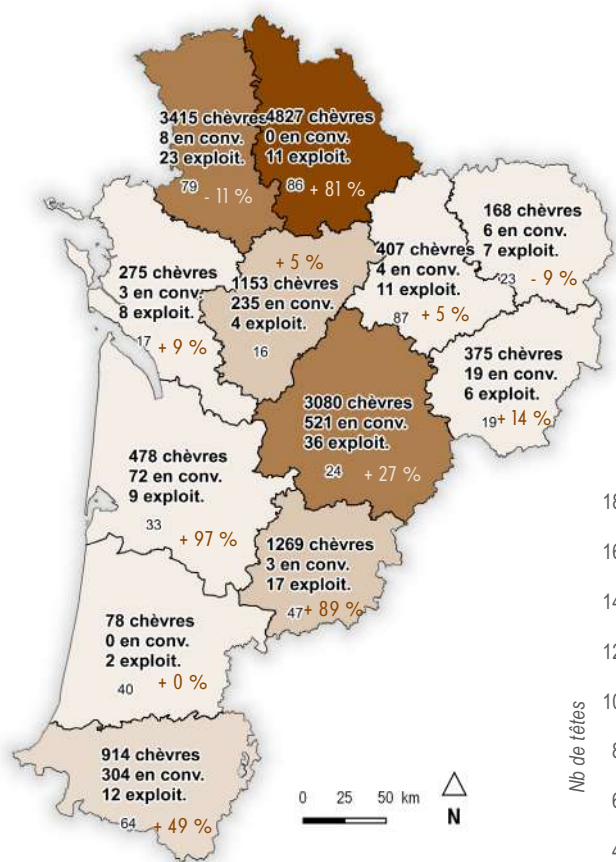
## La production

Sources : données Agence BIO / OC, Agreste

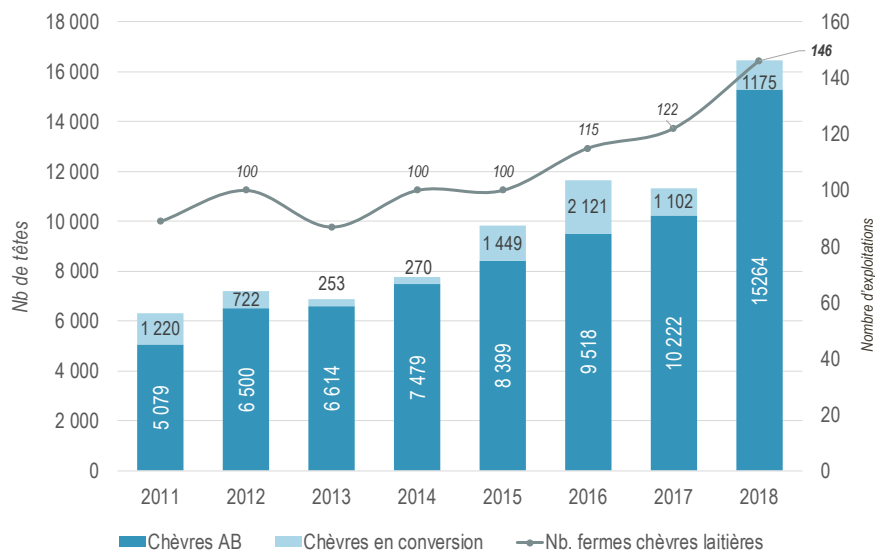
### Nombre d'exploitations et de chèvres en bio en Nouvelle-Aquitaine en 2018

- 128 exploitations
- 16 400 chèvres laitières bio  
+ 29 % / 2017
- 5 % des chèvres de Nouvelle-Aquitaine sont bio

La production de lait de chèvre bio est située dans la Vienne (avec plus de 4 800 chèvres), les Deux-Sèvres (plus de 3 400 chèvres) et en Dordogne (plus de 3 000 chèvres).



### Evolution du nombre de chèvres laitières et du nombre d'exploitations de 2008 à 2018 en Nouvelle-Aquitaine



## La consommation

**Sources :** Agence Bio, FranceAgriMer, commission INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

Le lait de chèvre, bio et conventionnel, est principalement destiné à la transformation fromagère

Les transformations de produits ultra-frais se développent (+ 13 % en France) : en Nouvelle-Aquitaine, ces produits représentent une part importante des fabrications, avec notamment du lait de chèvre en Doypack et des yaourts.

## Les projets et dynamiques en cours

**Sources :** commission INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

Dans le cadre des Etats Généraux de l'Alimentation (EGA), INTERBIO a été sollicité par l'État et la Région pour mener une étude sur la filière lait bio, afin de la caractériser et de pouvoir proposer des modèles de chaînes de valeur équilibrés. Après avoir sollicité les adhérents par une enquête « Prix premier acheteur » fin 2018, un groupe de travail a été créé au sein de la commission laits bio.

Par ailleurs, la loi Egalim prévoit au moins 20 % de produits biologiques dans la restauration hors domicile d'ici 2022 : ce nouveau débouché est à prendre en compte par les transformateurs régionaux.

Enfin, un état des lieux concernant le temps de pâturage des chèvres et l'accès aux parcours est en cours au sein du groupement de producteurs Chèvre Bio France. Pour les porteurs de projet, une attention particulière est portée sur l'accessibilité de la surface agricole utile pâturable à proximité des bâtiments. L'idée de définir un plan de pâturage obligatoire pour les adhérents est en cours de réflexion

### LES PRINCIPAUX OPÉRATEURS RÉGIONAUX

#### Les principaux collecteurs

**Collecte en Dordogne :** Chêne Vert, Péchalou

**Collecte en Nouvelle-Aquitaine, du Lot-et-Garonne aux Deux-Sèvres :** La Lémance (laiterie et fromagerie).

**Collecte dans la Vienne :** La Cloche d'Or, Eurial.

#### Les groupements de producteurs

**Chèvre Bio France (CBF) :** premier groupement de producteurs 100 % bio de lait de chèvre biologique en France.

## La conjoncture économique

**Sources :** FranceAgriMer commission INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

La collecte de lait de chèvre bio est en hausse en Nouvelle-Aquitaine. Elle serait estimée à environ + 2 millions de litres d'ici 2021.

### Atouts

- Forte demande du marché, la production ne couvre pas la demande, ruptures de stocks pour tous les produits : l'équilibre offre-demande est favorable au développement de la filière lait de chèvre biologique.
- Un prix bio déconnecté du prix conventionnel (stabilité des prix), des contrats pluriannuels entre le collecteur et le producteur (prévisions financières possibles pour les producteurs, anticipation des volumes à venir pour les collecteurs).
- De nombreux sites de transformation présents en Nouvelle-Aquitaine (une quinzaine d'entreprises laitières industrielles et artisanales, au statut coopératif ou privé).

### Contraintes

- Difficultés pour certains systèmes de production conventionnels à passer en bio : nécessité réglementaire et économique de bénéficier d'une autonomie alimentaire suffisante dans les exploitations (pâturage suffisant, lien au sol en bio, etc.).
- Peu de valorisation des chevreaux : le prix du chevreau stagne depuis 20 ans. Alors qu'en 1980 la vente de chevreaux permettait de faire un mois de lait pour les éleveurs, cet apport représente aujourd'hui moins de 5 % du revenu issu du lait. La viande caprine est peu connue et peu consommée.

### Opportunités

- Une filière caprine bio structurée et spécialisée.
- Un accompagnement technico-économique possible lors de la conversion et au-delà, afin notamment de connaître son coût de production et de pouvoir se positionner sur le marché.
- Des consommateurs en demande d'une alternative au lait de vache : développement des produits ultra-frais à base de laits de brebis et de chèvre.

### Menaces

- Le lien entre le coût de production du lait de chèvre bio et le prix d'achat des collecteurs serait à mieux évaluer dans certains cas, afin de pérenniser les conversions.
- La part des importations reste forte en conventionnel (plus de 120 millions de litres en 2017). En bio les entreprises importent également du lait de chèvre bio (notamment d'Autriche et des Pays Bas) afin de compenser les volumes manquants. En 2019, l'importation de lait de chèvre bio a été considérablement réduite chez certains opérateurs grâce à la forte dynamique de conversion : le lait importé ne représentera qu'environ 1/6<sup>ème</sup> des volumes transformés.

## CONTACTS PRODUCTION

Bio Nouvelle-Aquitaine

Thierry MOUCHARD

t.mouchard@bionouvelleaquitaine.com - 06 24 04 01 56

Chambres d'agriculture

Nicolas DESMARIS,

nicolas.desmaris@haute-vienne.chambagri.fr

06 12 69 84 90

## CONTACT FILIÈRE

INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

Barbara KASERER-MENDY

b.kaserer@interbionouvelleaquitaine.com - 06 56 50 44 26

Avec le soutien de :



Un partenariat entre :



# LA FILIÈRE LAIT DE BREBIS BIO

## EN NOUVELLE-AQUITAINE



## La production de lait de brebis bio en Nouvelle-Aquitaine

Sources : données Agence BIO / OC, Agreste

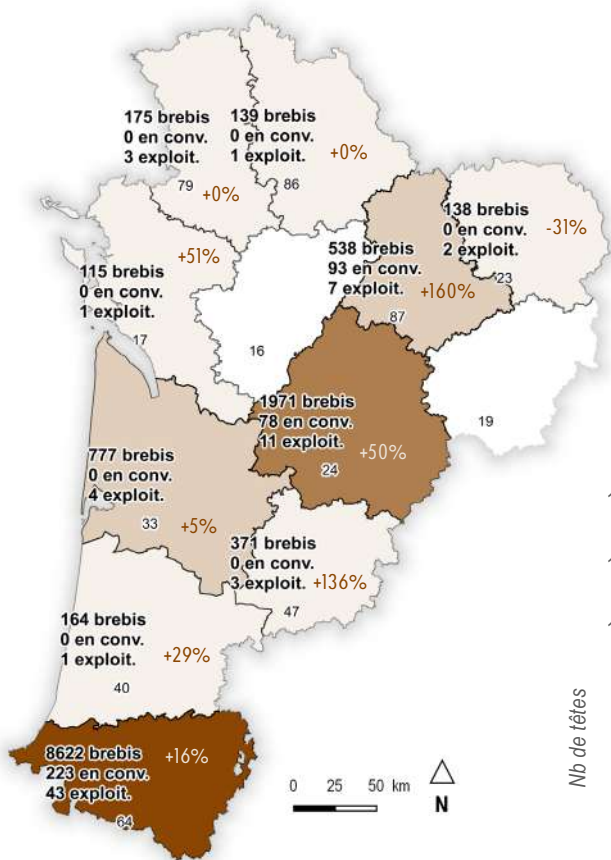
### Nombre d'exploitations et de chèvres bio en Nouvelle-Aquitaine en 2018

- 73 exploitations
- 13 000 brebis laitières sont conduites en bio en 2018  
+ 27 % / 2017
- 3 % des brebis de Nouvelle-Aquitaine sont bio

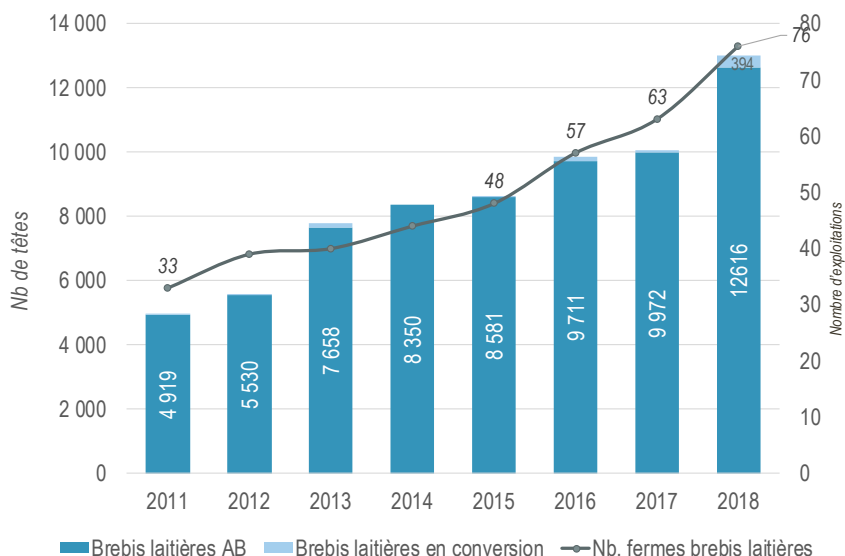
La production de lait de brebis bio est majoritairement située dans les Pyrénées-Atlantiques avec plus de 8 600 brebis. La production se développe en Dordogne, grâce au dynamisme des collecteurs et des transformateurs en recherche de matière première.

La production de lait est saisonnée, avec un pic de production en mars-avril après les agnelages. Les producteurs qui dessaisonnent bénéficient d'un tarif supérieur mais doivent adapter leur système de production.

Le litrage moyen par exploitation est de 1500 hl en conventionnel et de 1300 hl en bio (litrage moyen au Pays Basque de 300 hl par producteur et de 800 hl en Aveyron).



### Evolution du nombre de brebis laitières et du nombre d'exploitations de 2008 à 2018 en Nouvelle-Aquitaine



# La conjoncture économique

Sources : FranceAgriMer commission interprofessionnelle INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

En 2018, 15 millions de litres de lait de brebis bio sont collectés en France, ce qui représente 13 % de la collecte nationale conventionnelle et bio (114 millions de litres sur la campagne octobre 2018 - février 2019). Pour 2020, la collecte nationale est estimée à 25 millions de litres.

Les principaux bassins de production de lait de brebis sont la zone de Roquefort, les Pyrénées-Atlantiques et la Corse. Début 2019, la collecte de lait de brebis recule en France malgré la hausse du cheptel, sauf en Nouvelle-Aquitaine où elle se maintient.

Le lait de brebis est principalement destiné à la transformation fromagère bien que les fabrications en ultra-frais se développent (+ 23,6 % en 2019 versus 2018). Les produits à base de laits alternatifs au lait de vache sont recherchés et en fort développement.

Les opérateurs de Nouvelle-Aquitaine produisent des fromages (notamment sous l'AOP Ossau Iraty dans les Pyrénées-Atlantiques), et des produits ultra-frais (yaourts, desserts lactés).

## Atouts

- Forte demande du marché, la production ne couvre pas la demande : cultiver la rareté permet de pérenniser un équilibre offre-demande favorable au développement durable de la filière.
- Un prix bio déconnecté du prix conventionnel (stabilité des prix), des contrats pluriannuels entre le collecteur et le producteur (prévisionnels financiers possibles pour les producteurs, anticipation des volumes à venir pour les collecteurs).
- Les prix pratiqués en Nouvelle-Aquitaine sont rémunérateurs (le prix moyen annuel bio est 42 % plus élevé que le prix conventionnel) et stables dans le temps.
- Une production historique dans les Pyrénées-Atlantiques qui bénéficie de l'AOP Ossau Iraty.
- Une mise en relation des céréaliers et des éleveurs facilitée grâce à l'application mobile Landfiles, développée par la Chambre d'agriculture et les partenaires locaux, ayant pour objectif la mise en réseau des agriculteurs bio du 64.
- Des projets d'échange fumier contre ressource fourragère se développent entre le piémont et la montagne pyrénéenne, avec notamment le soutien de l'association BLE.

## Contraintes

- Difficultés pour certains systèmes de production conventionnels pour passer en bio : autonomie alimentaire parfois difficile en zone montagne tant au niveau des fourrages que des céréales (grandes cultures difficiles à produire).
- Peu de valorisation des agneaux bio issus des troupeaux laitiers : il n'existe aujourd'hui pas de filière spécifique bio dédiée à l'engraissement des agneaux, qui sont souvent déclassés en conventionnel.

## Opportunités

- Une filière ovins-lait bio structurée et spécialisée, avec des collectes principalement dans les Pyrénées-Atlantiques et en Dordogne.
- Un accompagnement technico-économique possible lors de la conversion et au-delà, afin notamment de connaître son coût de production et de pouvoir se positionner sur le marché.
- Des consommateurs en demande d'une alternative au lait de vache : développement des produits ultra-frais à base de laits de brebis et de chèvre.

## Menaces

Il n'existe pas d'organisation de producteurs de lait de brebis bio structurée à ce jour.

La contractualisation est encore peu répandue dans les Pyrénées (partenariat conclu oralement, basé sur la confiance). Dans un marché en développement, qui serait de plus en plus concurrentiel, le manque de contractualisation écrite pourrait déstabiliser la filière.

# Les projets et dynamiques en cours

Sources : commission interprofessionnelle INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

Les collecteurs sont à la recherche de lait de brebis bio dans les Pyrénées et en Dordogne, afin de rapprocher leur zone de collecte des sites de fabrication.

Dans le Pays-Basque, le développement de la production de lait de brebis bio se fait notamment grâce au projet Eau & Bio sur le Nive, porté par la Communauté d'Agglomération Pays Basque, qui travaille en partenariat avec les organismes de développement agricoles (BLE, Chambre d'agriculture 64) et les collecteurs privés locaux.

En Dordogne, la Région soutient via le financement de projets de filière amont-aval pluriannuels le développement de la collecte.

## LES PRINCIPAUX OPÉRATEURS RÉGIONAUX

**Collecte en Dordogne (et départements limitrophes) :** Le Petit Basque, Péchalou.

**Collecte dans le Pays Basque :** Agour, Les Bergers de Saint Michel, fromagerie des Aldudes, Baskalia, etc. .

## CONTACTS PRODUCTION

### Bio Nouvelle-Aquitaine

Thierry MOUCHARD  
t.mouchard@bionouvelleaquitaine.com - 06 24 04 01 56

### Chambres d'agriculture

Nicolas DESMARIS  
nicolas.desmaris@haute-vienne.chambagri.fr  
06 12 69 84 90

## CONTACT FILIÈRE

### INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

Barbara KASERER-MENDY  
b.kaserer@interbionouvelleaquitaine.com - 06 56 50 44 26

Avec le soutien de :



Un partenariat entre :



## CONTACTS PRODUCTION PAR DÉPARTEMENT

CHARENTE	Evelyne BONILLA (MAB 16)	e.bonilla-mab16@orange.fr   06 45 59 63 11
	Anne-Laure VEYSSET (Ch. d'Agriculture 16)	anne-laure.veysset@charente.chambagri.fr   06 25 64 54 55
CHARENTE-MARITIME	Karine TROUILLARD (GAB 17/Bio NA)	k.trouillard17@bionouvelleaquitaine.com   06 75 83 17 22
	Céline MARSOLLIER (Ch. d'Agriculture 17)	celine.marsollier@charente-maritime.chambagri.fr   06 70 53 48 99
CORRÈZE	Rémi MARIVIN (Agrobio 19/Bio NA)	r.marivin19-87@bionouvelleaquitaine.com   07 85 93 03 83
	Isabelle CHEVRIER (Ch. d'Agriculture 19)	isabelle.chevrier@correze.chambagri.fr   07 63 45 23 76
CREUSE	Justine VERCELLOTTI (GAB Creuse/Bio NA)	j.vercelottiz3@bionouvelleaquitaine.com
	Noëllie LEBEAU (Ch. d'Agriculture 23)	noellie.lebeau@creuse.chambagri.fr   05 55 61 50 31
DORDOGNE	Julie JOLY (Agrobio Périgord)	elevage@agrobioperigord.fr   05 53 35 88 18
	Jacques TOURNADE (Ch. d'Agriculture 24)	jacques.tournade@dordogne.chambagri.fr   07 86 00 40 66
GIRONDE	Anne LOUSSOUARN (Agrobio33/Bio NA)	a.loussouarn33@bionouvelleaquitaine.com   06 38 35 33 17
	Philippe MOUQUOT (Ch. d'Agriculture 33)	p.mouquot@gironde.chambagri.fr   05 56 79 64 13
LANDES	Bruno PEYROU (Agrobio40/Bio NA)	b.peyrou40@bionouvelleaquitaine.com   06 51 14 03 51
	Emmanuel PLANTIER (Ch. d'Agriculture 40)	emmanuel.plantier@landes.chambagri.fr   06 85 09 73 72
LOT-ET-GARONNE	Anaïs LAMANTIA (Agrobio47/Bio NA)	a.lamantia47@bionouvelleaquitaine.com   05 53 41 75 03
	Séverine CHASTAING (Ch. d'Agriculture 47)	severine.chastaing@ca47.fr   06 77 01 59 97
PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	Thomas ERGUY (BLE)	ble-arrapitz@wanadoo.fr   05 59 37 25 45
	Ludivine MIGNOT (Ch. d'Agriculture 64)	l.mignot@pa.chambagri.fr   06 24 44 00 27
DEUX-SÈVRES	Anne BARBIER (Agrobio 79/Bio NA)	a.barbier79@bionouvelleaquitaine.com   06 47 50 49 86
	Romaric CHOUTEAU (Ch. d'Agriculture 79)	romaric.chouteau@deux-sèvres.chambagri.fr   06 82 54 60 16
VIENNE	Claire VANHÉE (Vienne Agrobio/Bio NA)	c.vanhee86@bionouvelleaquitaine.com   09 60 39 89 58
	Audrey DUPUIITS (Ch. d'Agriculture 86)	audrey.dupuits@vienne.chambagri.fr   07 71 58 84 03
HAUTE-VIENNE	Rémi MARIVIN (Agrobio 87/Bio NA)	r.marivin19-87@bionouvelleaquitaine.com   07 85 93 03 8
	Joséphine MARCELAUD (Ch. d'Agriculture 87)	josephine.marcelaud@haute-vienne.chambagri.fr   06 67 19 14 15



## CONTACTS PAR FILIÈRE

GRANDES CULTURES	Martine Cavaillé (INTERBIO Nouvelle-Aquitaine)	m.cavaillé@interbionouvelleaquitaine.com   06 22 61 53 36
	Mathieu DEMON (Bio Nouvelle-Aquitaine)	m.demon@bionouvelleaquitaine.com   06 16 68 11 61
	Philippe MOUQUOT (Chambres d'agriculture)	p.mouquot@gironde.chambagri.fr   06 73 99 94 35
FRUITS	Magali COLOMBET (INTERBIO Nouvelle-Aquitaine)	m.colombet@interbionouvelleaquitaine.com   06 98 83 69 93
	Claude DAMINET (Bio Nouvelle-Aquitaine)	c.daminet47@bionouvelleaquitaine.com   06 24 39 45 50
	Séverine CHASTAING (Chambres d'agriculture)	severine.chastaing@lot-et-garonne.chambagri.fr   06 77 01 59 97
LÉGUMES	Magali COLOMBET (INTERBIO Nouvelle-Aquitaine)	m.colombet@interbionouvelleaquitaine.com   06 98 83 69 93
	Stéphanie GAZEAU (Mab 16)	s.gazeau-mab16@orange.fr   06 75 12 58 98
	Nathalie DESCHAMP (Chambres d'agriculture)	nathalie.deschamp@dordogne.chambagri.fr   07 86 00 40 81
PPAM	Véronique BAILLON (INTERBIO Nouvelle-Aquitaine)	v.baillon@interbionouvelleaquitaine.com   06 98 83 69 93
	Béatrice POULON (Bio Nouvelle-Aquitaine)	b.poulon@bionouvelleaquitaine.com   06 73 62 35 03
	Nathalie DESCHAMP (Chambres d'agriculture)	nathalie.deschamp@dordogne.chambagri.fr   07 86 00 40 81
VITICULTURE	Marie DELHOUME (INTERBIO Nouvelle-Aquitaine)	m.delhoume@interbionouvelleaquitaine.com   06 61 91 63 82
	Gwénaëlle LE GUILLOU (Vignerons bio de Nouvelle-Aquitaine)	direction@vigneronsbionouvelleaquitaine.fr
	Nathalie DESCHAMP (Chambres d'agriculture)	nathalie.deschamp@dordogne.chambagri.fr   07 86 00 40 81
	Paul-Armel SALAUN (Bio Nouvelle-Aquitaine)	pa.salaun@bionouvelleaquitaine.com   06 71 64 24 81
VIANDE & OEUFS	Barbara KASERER-MENDY (INTERBIO Nouvelle-Aquitaine)	b.kaserer@interbionouvelleaquitaine.com   06 58 50 44 26
	Thierry MOUCHARD (Bio Nouvelle-Aquitaine)	t.mouchard@bionouvelleaquitaine.com   06 24 04 01 58
	Philippe DESMAISON (Bio Nouvelle-Aquitaine)	p.desmaison79@bionouvelleaquitaine.com   06 21 31 32 65
	Nicolas DEMARIS (Chambres d'agriculture)	nicolas.desmaris@haute-vienne.chambagri.fr   06 12 69 84 90
	Gérard KERAVAL (Chambres d'agriculture)	gerard.keraval@deux-sevres.chambagri.fr   06 74 68 70 63
LAIT	Barbara KASERER-MENDY (INTERBIO Nouvelle-Aquitaine)	b.kaserer@interbionouvelleaquitaine.com   06 58 50 44 26
	Thierry MOUCHARD (Bio Nouvelle-Aquitaine)	t.mouchard@bionouvelleaquitaine.com   06 24 04 01 58
	Philippe DESMAISON (Bio Nouvelle-Aquitaine)	p.desmaison79@bionouvelleaquitaine.com   06 21 31 32 65
	Nicolas DEMARIS (Chambres d'agriculture)	nicolas.desmaris@haute-vienne.chambagri.fr   06 12 69 84 90